



LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BOIS TROPICAL

[www.atibt.org](http://www.atibt.org)

22-25 oct. 2019

SHANGHAI & HUZHOU, CHINA

FORUM INTERNATIONAL  
**ENSEMBLE VERS  
LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT VERTES  
AU NIVEAU MONDIAL**  
UNE INITIATIVE DE L'INDUSTRIE FORESTIERE

INTERNATIONAL FORUM  
**TOGETHER TOWARDS  
GLOBAL GREEN SUPPLY CHAINS**  
A FOREST PRODUCTS INDUSTRY INITIATIVE

共建全球绿色供应链国际论坛  
-来自林产工业的倡议-



**RAPPORT FINAL**

28 Janvier 2020

Association Technique Internationale des Bois Tropicaux  
45 bis, Avenue de la Belle Gabrielle  
94736 Nogent-sur-Marne CEDEX o France  
Tél. : +33 1 43 94 72 60  
Association loi 1901 - Siret : 40121943100020 - Code APE : 9499Z

Les projets mis en œuvre par l'ATIBT sont financés par :



FONDS FRANÇAIS POUR  
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



Coopération  
allemande



idh  
the sustainable  
trade initiative



Alors que la Chine est devenue un acteur majeur sur le marché forestier africain et absorbe aujourd'hui près de 50% de la production de bois issue de cette région, l'ATIBT renforce le dialogue avec les acteurs chinois, pour la gestion légale et durable des bois tropicaux dans le bassin du Congo par l'organisation conjointe du :

**Forum International**  
**« ENSEMBLE VERS**  
**LES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT VERTES**  
**AU NIVEAU MONDIAL »**

qui s'est tenu du 22 au 25 octobre 2019 en Chine, à Shanghai et à Huzhou.  
*Co-organisé par l'ITTO, le CNFT NFGA, le CTWPDA et l'ATIBT*

*« La mise en place de chaînes d'approvisionnement mondiales vertes va valoriser la production, la transformation, la distribution et la consommation de bois et produits dérivés légaux et durables, y compris d'origine tropicale » M. Robert Hunink, président de l'ATIBT*

L'ensemble de ce rapport ainsi que les annexes sont également accessibles dans la [médiathèque](#) du site internet de l'ATIBT

## REMERCIEMENTS

L'ATIBT remercie très sincèrement toutes les personnes et les organisations qui ont permis cette rencontre de Shanghai.

En premier lieu, l'association adresse ses remerciements aux coorganisateur de cet évènement, et tout particulièrement l'OIBT/ITTO, CINFT-NFGA, CTWPDA et GGSC, avec lesquelles les échanges ont été toujours riches et constructifs.

L'ATIBT remercie également tous les bailleurs qui ont apporté leur soutien à ce Forum. Il nous faut citer l'OIBT/ITTO, ainsi que l'Union Européenne, la GIZ, la KFW-PPECF, l'AFD, le FFEM, DFID.

L'ATIBT remercie également les organisations partenaires, comme STTA, le PFBC, la COMIFAC, l'OFAC, FSC, PEFC, BVRio, NEPCON, et bien d'autres, qui ont appuyé sa réalisation.

Enfin, l'association remercie les facilitateurs, les panelistes et participants à cet évènement, qui l'ont également rendu possible grâce à leur présence nombreuse. Les services de traduction ont également été appréciés ; qu'ils soient ici remerciés.

## AVERTISSEMENT

Ce rapport comprend différents liens vers l'ensemble des discours et présentations qui ont été transmis à l'ATIBT.

Afin d'éviter toute interprétation des propos qui ont animé les panels de discussion et les interventions du public, l'ATIBT s'est efforcé de proposer une retranscription succincte faisant ressortir l'essentiel des idées exprimées. La succession des traductions du chinois à l'anglais ou au français a pu donner lieu à des pertes d'information.

Le contenu du rapport, ainsi que celui des discours et présentations, relèvent de la seule responsabilité des auteurs et « ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de la FAO, l'UE, de la Coopération britannique et de la Coopération suédoise »

# SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
<b>1. PRESENTATION GENERALE</b>	<b>7</b>
1.1. Contexte .....	7
1.2. Co-organisateurs .....	8
1.3. Objectif du forum .....	9
1.4. Agenda du forum.....	10
1.5. Bailleurs de fonds .....	10
1.6. Participants.....	11
1.7. Facilitation .....	11
<b>2. ORGANISATION GENERALE</b>	<b>12</b>
2.1. Langages du forum.....	12
2.2. Inscriptions .....	12
2.3. Stands des co-organisateurs .....	13
2.4. Kit du participant.....	15
2.5. Feedback.....	15
2.6. Les photos .....	16
<b>3. RESTITUTION DES ECHANGES</b>	<b>17</b>
<b>3.1. Cérémonie d'ouverture – 22 oct. 2019.....</b>	<b>17</b>
3.1.1. Discours de Mr. Chunyu SU, Ingénieur en Chef (Vice-Administrateur), NFGA.....	17
3.1.2. Discours de Mr. Nengwen LIU, Président, CTWPDA .....	18
3.1.3. Discours du Professeur Lee WHITE, Ministre de la forêt, de la mer, de l'environnement, chargé du plan climat et du plan d'affectation des terres, Gabon .....	18
3.1.4. Discours de Ms. Eva MULLER, Directeur Général Forêt, Ministère Fédéral Allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL), Allemagne .....	19
3.1.5. Discours de Mr. John LEIGH, Président, OIBT/ITTO.....	19
3.1.6. Discours de Mr. Robert HUNINK, Président, ATIBT .....	20
3.1.7. Discours de Mr. Georges MOUNCHAROU, représentant du Président de la COMIFAC .....	20
3.1.8. Message vidéo de Mme Rosalie MATONDO, Ministre de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement, République du Congo .....	21
<b>3.2. JOUR 1 de la conférence internationale à Shanghai – 22 oct. 2019 .....</b>	<b>21</b>
3.2.1. D1 - Session I : Exploitation du rôle de l'industrie forestière au service du développement et de la lutte contre le changement climatique .....	22
3.2.2. D1 - Session II : L'offre et la demande dans les chaînes d'approvisionnement du bois à l'échelle mondiale .....	26
3.2.3. D1 - Session III : Légalité et durabilité dans les chaînes d'approvisionnement du bois à l'échelle mondiale .....	28
3.2.4. D1 - Session IV : Les défis des chaînes d'approvisionnement « vertes » au niveau mondial.....	33
3.2.5. D1 - Closing Session : Dialogue sur les partenariats des chaînes d'approvisionnement vertes au niveau mondial : Initiative et plateforme du GGSC.....	35

<b>3.3. JOUR 2 de la conférence internationale à Shanghai – 23 oct. 2019 .....</b>	<b>36</b>
3.3.1. D2 - Session I : Contribution du secteur de l'industrie du bois sur l'impact climatique et au développement durable .....	36
3.3.2. D2 - Session II : PFBC - L'état et l'avenir des forêts du Bassin du Congo.....	38
3.3.3. D2 - Key Outcomes.....	42
3.3.4. D2 - Session III : Durabilité économique de l'industrie du bois dans le bassin du Congo .....	42
3.3.5. D2 - Side Event : Vérification de la Légalité et Traçabilité.....	44
<b>3.4. Visite du musée du bois et réception B2B à Zunmhui – 23 oct. 2019 (fin de journée) .....</b>	<b>45</b>
<b>3.5. Visites de terrain et échanges commerciaux à Nanxun – 24 oct. 2019.....</b>	<b>45</b>
<b>3.6. Participation au Global Wood Flooring and Harwood conference de CTWPDA à Huzhou – 25 oct. 2019.....</b>	<b>45</b>
3.6.1. WOOD FLOORING CONFERENCE .....	45
3.6.2. HARWOOD CONFERENCE .....	47
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>48</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>51</b>
Annexe 1. SHANGHAI 2019 - ANNOUNCEMENT 1 - vCH - 20190621.....	51
SHANGHAI 2019 - ANNOUNCEMENT 1 - vEN - 20190621 .....	51
SHANGHAI 2019 - ANNOUNCEMENT 1 - vFR - 20190621.....	51
Annexe 2. SHANGHAI 2019 - ANNOUNCEMENT 2 - vEN - 20190718 .....	51
SHANGHAI 2019 - ANNOUNCEMENT 2 - vFR - 20190718.....	51
Annexe 3. SHANGHAI 2019 - AGENDA DETAILED - vFR – 20191018 .....	51
Annexe 4. SHANGHAI 2019 - PARTICIPANTS – 20191123.....	51
Annexe 5. SHANGHAI 2019 - EVENTS & MEETINGS - vFR-VEN.....	51
Annexe 6. SHANGHAI 2019 - FLYER - vEN – 20191018.....	51
SHANGHAI 2019 - FLYER - vFR – 20191018.....	51
Annexe 7. SHANGHAI 2019 - FEEDBACK - Résultats – 20191212 .....	51
Annexe 8. SHANGHAI 2019 - ATIBT - COMMON BOOTH 1 .jpg – 20191016 .....	51
SHANGHAI 2019 - ATIBT - COMMON BOOTH 2 .jpg – 20191016 .....	51
Annexe 9. SHANGHAI 2019 - ATIBT - LEGALITE - Plaquette vFR-vEN-vCH .....	51
Annexe 10. SHANGHAI 2019 - ATIBT - LEGALITE - Kakémono vCH .....	51
SHANGHAI 2019 - ATIBT - LEGALITE - Kakémono vFR.....	51
Annexe 11. SHANGHAI 2019 - GUIDE DU PARTICIPANT - vFR-vEN – 20191018 .....	51
Annexe 12. SHANGHAI 2019 - OPENING CEREMONY - Speech – 20191022 .....	51
Annexe 13. SHANGHAI 2019 - 2 JOURS-CONFERENCE INTERNATIONALE à Shanghai-20191022-23....	51
Annexe 14. SHANGHAI 2019 - HARWOOD CONFERENCE à Huzhou – 20191025 .....	51
Annexe 15. SHANGHAI 2019 - WOOD FLOORING CONFERENCE à Huzhou- 20191025.....	51
Annexe 16. SIDE EVENT LEGALITE - CR – 20200113.....	51

Afin de faciliter votre lecture, l'icône  suivante : en bas de page, vous permettra de revenir au sommaire à tout moment, il vous suffit de cliquer dessus.

## INTRODUCTION

A l'issue du forum international de Shanghai, ce rapport final s'attache dans un premier temps à rappeler le contexte et les raisons qui ont encouragé et conduit l'ATIBT à organiser son 21<sup>ème</sup> forum international en Chine, conjointement avec l'OIBT, le CTWPDA et le GGSC. Après un bref rappel du cadre de l'organisation générale, il propose une restitution de chaque session sous forme de notes de synthèse ainsi qu'une note succincte des événements et rencontres qui ont suivi les deux jours de conférence internationale de Shanghai : Business matching organisé par le GGSC au musée du bois, visites d'entreprises de parquet dans la région de Nanxun et participation à la Global Wood Flooring and Harwood conference de CTWPDA à Huzhou.

## 1. PRESENTATION GENERALE

### 1.1. Contexte

Les investissements Chinois en Afrique dans le secteur agroalimentaire, minier, les infrastructures et notamment l'industrie forestière ne cessent d'augmenter. L'intérêt croissant des consommateurs chinois pour le bois tropical, notamment africain et l'augmentation du pouvoir d'achat de ces consommateurs laissent présager une forte augmentation de la demande dans les années à venir, et donc une forte pression sur cette ressource.

En raison de leurs activités à grande échelle et croissantes dans le bassin du Congo et du fort impact sur le développement économique, social et environnemental des pays producteurs à moyen et long terme, le partage des connaissances et le renforcement des échanges avec les acteurs chinois sont essentiels dans l'établissement et le maintien de marchés rentables et de pratiques de gestion forestière durables sur le long terme.

En effet, parce que les forêts et les services écosystémiques qu'elles abritent représentent une ressource essentielle dont l'homme et la société dépendent (emplois, production de bois, ressources naturelles renouvelables, biodiversité, stock de carbone, PFNL, etc.) l'ATIBT favorise et accompagne les échanges interprofessionnels sur l'évolution de la filière forêt-bois et les problématiques qu'elle entraîne. Son approche repose sur la facilitation, la recherche de l'amélioration continue et son engagement permanent dans la défense des produits forestiers tropicaux avec pour pierre angulaire la promotion de la légalité et de la gestion durable des bois tropicaux.

Outre le développement et la mise en œuvre des projets d'appui au secteur privé répondant aux enjeux de gestion légale et durable des bois tropicaux dans le bassin du Congo, l'ATIBT organise, depuis 1982, un forum international tous les deux ans dans un pays consommateur de bois tropical, ce qui lui permet de construire un dialogue efficace avec les différents acteurs de la filière forêt-bois et de favoriser le développement des relations entre les opérateurs, les échanges commerciaux et le partage des connaissances. Elle répond ainsi aux difficultés rencontrées par les acteurs de la filière forêt-bois, à s'adapter aux exigences et à saisir les opportunités des marchés (preuves de légalité, efforts de lutte contre le changement climatique etc.).

Dans le cadre de son objectif de renforcement des acteurs engagés pour la gestion durable et légale des forêts tropicales, l'ATIBT a tissé des relations avec certains acteurs chinois de la filière forêt-bois. Avec l'appui de l'OIBT et de la GIZ, l'ATIBT a pu se rapprocher des deux principales initiatives qui appuient et encadrent le secteur forestier privé chinois : CTWPDA et GGSC. L'ATIBT a pris en considération les réflexions exprimées par les parties prenantes chinoises, à savoir :



- *L'Afrique est une source stable de bois tropical, et sa ressource est riche. En théorie, la coupe est inférieure à la croissance naturelle. Mais à présent, il existe une dégradation de la forêt tropicale Africaine en raison de l'agriculture sur brûlis, entre autres. Les surfaces forestières sont parfois en décroissance. Il est nécessaire que le gouvernement chinois puisse combiner le projet "Belt and Road Initiative" en investissant pour aider l'Afrique à mieux gérer ces forêts, ce qui bénéficierait à l'Afrique elle-même mais aussi à l'environnement mondial, et permettrait à la Chine d'avoir une source sûre de bois tropical.*
- *La Chine et l'Afrique se complètent mutuellement. La Chine a un marché qui est vaste, une industrie du bois mature avec une bonne technologie et une longue expérience en gestion forestière. En important du bois tropical, on pourrait faire un plein usage du "China-Africa Development Fund" et tirer parti de la politique mise en place par la "Belt and Road Initiative", en permettant de développer l'industrie du bois en Afrique tout en améliorant l'emploi local et la valeur ajoutée au bois tropical.*

Les échanges que l'ATIBT entretient avec ces partenaires depuis mai 2018, et l'interaction fondamentale avec l'OIBT, qui a accompagné l'initiative GGSC depuis ses débuts, ont ainsi abouti à l'organisation conjointe du **Forum International « Ensemble vers les chaînes d'approvisionnement vertes au niveau mondial »** qui s'est tenu du 22 au 25 octobre 2019 en Chine

Le dialogue engagé a souligné la corrélation entre la gestion légale et durable des forêts tropicales et l'atténuation du changement climatique ainsi que les effets sur la biodiversité. Il a mis en exergue l'importance des chaînes d'approvisionnement légales et durables de la filière forêt-bois ainsi que la nécessité d'une dynamique commune de la part de tous les acteurs afin de répondre au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures.



## 1.2. Co-organisateur



**Association Technique Internationale des Bois Tropicaux**, dans le cadre du renforcement du pôle des acteurs engagés pour la gestion légale et durable des bois tropicaux, en lien avec les acteurs chinois appuie la mise en place des chaînes d'approvisionnement légales et durables de l'industrie forestière chinoise.



**China Timber and Wood Products Distribution Association (Association chinoise de la distribution de bois et produits dérivés)** joue un rôle de facilitateur entre le secteur privé et les organismes de réglementation, chargée de représenter les intérêts du secteur privé, de promouvoir les bonnes pratiques et d'assurer la réputation de la filière à travers de nombreuses activités (organisations de forums, conférences...).



**Center for International Forest Products Trade of the National Forestry and Grassland Administration of China (Centre du commerce international des produits forestiers rattaché à l'Administration nationale chinoise des forêts et des prairies)** est l'équivalent des ministères des forêts, dans le bassin du Congo. Il est chargé de mettre en œuvre les directives et les politiques ainsi que les décisions et les plans établis par Comité Central du Parti dans le domaine de l'exploitation forestière et agricole. En tant que membre du club fondateur de l'initiative GGSC (Global Green Supply Chain), il assure un rôle de soutien technique.





**ITTO / OIBT - Organisation Internationale des Bois Tropicaux**, mandatée par la convention internationale des bois tropicaux (ITTA 2006), assure la participation essentielle et efficace du secteur privé pour renforcer les efforts déployés et atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD). Son programme relatif aux chaînes d’approvisionnement légales et durables (LSSC - Legal and Sustainable Supply Chain) à travers lequel elle encourage les marchés “Verts” en créant des cadres de gouvernance favorables, en renforçant les capacités et les techniques, les bonnes pratiques sur le terrain, et unissant les consommateurs et les producteurs engagés, a pour objectif d’exploiter les avantages pour le climat, la biodiversité et le développement. Il est financé par le Ministère allemand de l’alimentation et de l’agriculture (BMEL). L’OIBT assure un rôle de soutien financier auprès de l’initiative GGSC



**Global Green Supply Chain** est l’initiative chinoise de développement des chaînes d’approvisionnement mondiale vertes, lancée le 22 juin 2018 par 12 entreprises leaders l’industrie forestière chinoise avec l’appui du CINFT/NFGA, la CAF (*Chinese Academy of Forestry*) et l’OIBT. L’objectif est de construire une plate-forme mondiale de gestion en partenariat avec les producteurs et les consommateurs, visant à augmenter les ressources ainsi que la production durable en bois et à garantir la gestion durable, répondant ainsi aux attentes du marché international des consommateurs en matière de légalité, durabilité et produits forestiers. Le secrétariat du GGSC est assuré par un représentant de la CAF.

### 1.3. Objectif du forum

[Téléchargez le Flyer du forum en français / en anglais](#)

Ce forum international s’est organisé autour de l’objectif commun de « **promouvoir le développement de la gestion légale et durable des chaînes d’approvisionnement, en encourageant les bonnes pratiques de production et d’achat responsable, en assurant ainsi la réduction de la pauvreté, la création d’emplois, la croissance économique, la génération de revenus, et bien entendu contribuant à l’atténuation du changement climatique.** »

Il vise plus particulièrement à mettre en valeur et à exploiter la contribution des forêts de production et de l’industrie forestière dans l’atténuation du changement climatique et le développement durable mais aussi à identifier les enjeux liés à la légalité et la durabilité des chaînes d’approvisionnement mondiales de bois posant ainsi un cadre favorable pour :

- Débattre des défis et des opportunités du développement des réseaux et de la collaboration entre les consommateurs et les producteurs au niveau mondial,
- Définir les besoins pour renforcer les capacités en matière de gestion durable des forêts et des bonnes pratiques,
- Identifier et redéfinir le rôle du secteur privé dans la résolution des objectifs du développement durable.
- Encourager le commerce international au travers des chaînes d’approvisionnement légales et durables de la filière forêt-bois,
- Promouvoir des partenariats pour des chaînes d’approvisionnement “vertes” de la filière forêt-bois au niveau mondial.

## 1.4. Agenda du forum

### [Téléchargez l'Agenda détaillé du forum](#)

Les thèmes de discussions ont été choisis en concertation avec les co-organisateur·s selon les objectifs identifiés et définis. Ils ont été organisés par session sur une durée de deux jours de conférence internationale à Shanghai selon le programme suivant :

#### DAY 1, 22 oct. 2019 :

- **D1-Session I** - L'exploitation du rôle de l'industrie forestière au service du développement et de la lutte contre le changement climatique
- **D1-Session II** - L'offre et la demande des chaînes d'approvisionnement du bois à l'échelle mondiale
- **D1-Session III** - La légalité et durabilité dans les chaînes d'approvisionnement du bois à l'échelle mondiale
- **D1-Session IV** - Les défis des chaînes d'approvisionnement « vertes » au niveau mondial
- **D1-Clôture** - Dialogue sur les partenariats des chaînes d'approvisionnement « vertes » au niveau mondial : initiative et plateforme du GGSC

#### DAY 2, 23 oct. 2019

- **D2-Session I** - La contribution du secteur de l'industrie du bois sur l'impact climatique et le développement durable
- **D2-Session II** - Le PFBC - L'état et l'avenir des forêts du Bassin du Congo
- **D2-Session III** - La durabilité économique de l'industrie du Bois dans le Bassin du Congo
- **D2-Side-event** - La légalité et la traçabilité du bois (dans le cadre d'un side-event organisé par le GGSC et l'ATIBT)

Parmi les thèmes choisis et intégrés à la programmation du forum international, l'ATIBT a voulu qu'un accent soit mis sur le bassin du Congo, et organisé les discussions consacrées à :

- la légalité et durabilité dans les chaînes d'approvisionnement du bois à l'échelle mondiale,
- l'état et l'avenir des forêts du Bassin du Congo,
- la durabilité économique de l'industrie du Bois dans le Bassin du Congo,
- la légalité et la traçabilité du bois,

Un ensemble permettant de susciter l'adhésion et l'intégration des entreprises chinoises à la plateforme de dialogue du secteur privé et répondant aux difficultés rencontrées par les acteurs de la filière forêt-bois, à s'adapter aux exigences et à saisir les opportunités des marchés occidentaux (preuves de légalité, efforts de lutte contre le changement climatique etc.).

Ces 2 jours ont été suivis des événements et des rencontres favorisant une meilleure connaissance de l'industrie forestière chinoise à travers des visites d'entreprises et la participation au Global Wood Flooring and Harwood conference de CTWPDA.

## 1.5. Bailleurs de fonds

Ce forum international a été financé par le Ministère allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) sur la base du programme LSSC de l'OIBT et a reçu l'appui de la China Green Carbon Foundation (CGCF), du sous-comité Bois de CTWPDA, de l'association du commerce du bois de Shanghai (STTA) ainsi que du secrétariat du GGSC.

L'Union Européenne (UE), l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la Banque Allemande de Développement (KfW), l'Agence Française de Développement (AFD) et le département anglais pour le développement international (DFID) ont joué une grande part dans la réalisation de ce forum. Le soutien financier apporté par les bailleurs de fonds ainsi que leur participation et leurs interventions lors des sessions ont permis d'enrichir les débats mais aussi d'assurer la représentation ainsi que l'expertise des acteurs de la filière, impliqués dans la gestion légale et durable des bois tropicaux dans le Bassin du Congo.

De plus, afin de faciliter les rencontres entre les sociétés des pays producteurs du Bassin du Congo et les sociétés consommatrices (acheteurs) de Chine, BVRio a particulièrement financé la participation de 10 représentants d'entreprises issus des pays signataires d'un APV. A savoir :

- GBC, ANTAV Bois et PALLISCO au Cameroun
- LIKOUALA TIMBER, UNIBOIS / AFRIWOOD INDUSTRIE / SFIB, CIB OLAM, INTERHOLCO AG, TAMAN INDUSTRIES, THANRY CONGO / VICWOOD et ASIA CONGO INDUSTRIES au Congo (Brazzaville).

## 1.6. Participants

### [Téléchargez la Liste finale des participants](#)

Le forum international a réuni 336 participants dont environ un tiers inscrits via l'ATIBT, parmi lesquels plus de 80 % de participants membres de l'ATIBT, représentant pratiquement 40% de ses adhérents. Les autres inscrits l'ont été via l'OIBT et aussi les organisations chinoises, permettant ainsi à différents acteurs industriels d'assister à l'évènement.

Il a ainsi mis en exergue une bonne représentation des acteurs agissant dans le Bassin du Congo et des interactions plus directes entre les acteurs.

Un nombre significatif de ces participants a pu se joindre au Forum grâce à l'appui de bailleurs (UE, KFW, DFID, FFEM, AFD), au travers des projets de l'ATIBT et de BVRio entre autres.

De la même manière la participation et les interventions des syndicats professionnels du Gabon (UFIGA), du Congo (UNIBOIS), de la Côte d'Ivoire (SPIB), de la République Démocratique du Congo (FIB) et du Cameroun (GFBC), des bureaux d'études, des ONG (TRAFFIC, WRI, ZSL...), des centres de recherches (CIRAD), des organismes de certifications (FSC, PEFC) ainsi que la présence des autorités et des délégations officielles, nommées ci-dessous, ont contribué à rappeler le rôle et l'implication indispensable de tous les acteurs dans la démarche de gestion légale et durable des bois tropicaux :

- La **NFGA de Chine**, représentée par Mr. Chunyu SU, Ingénieur en Chef (Vice-Administrateur),
- Le **Ministère des Eaux, des Forêts de la Mer et de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres du Gabon**, représenté par le Ministre en personne, Dr. Lee WHITE,
- Le **Ministère Fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL) d'Allemagne**, représenté par le Dr. Eva MÜLLER, Directeur Général des Forêts,
- Le **Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun**, représenté par Mr. Yvan Blackwell TAMBA KEYAKA, diplomate et Mr. Georges Collins MOUNCHAROU NDJAYOU, conseiller technique No 1 de Mr. le Ministre Jules Doret NDONGO,
- La **COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale)**, représentée par Mr. Raymond NDOMBA NGOYE, Secrétaire Exécutif et Mr. Valérie TCHUANTE TITE, Expert en Suivi Evaluation,
- Du **Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement de la République du Congo**, représenté par Mr. Pierre TATY, Directeur du cabinet du Mme la Ministre Rosalie MATONDO et Mme Paulette EBINA, Directrice de la Valorisation des Ressources Forestières,
- Du **PFBC (Partenariat pour les Forêt du Bassin du Congo)**, représenté par Mr. le Ministre d'État François-Xavier de DONNEA.

## 1.7. Facilitation

La facilitation du Forum a été assurée par Mme Shen WEI (CTWPDA) et M. Claude Garcia (Cirad)

## 2. ORGANISATION GENERALE

Ce forum international s'est tenu en Chine du 22-25 octobre 2019.

Le 21 octobre 2019, la veille du forum, à la suite de son Conseil d'Administration et de son Assemblée Générale qui ont eu lieu sur le lieu de conférence au St. Regis Jingan



Conseil d'Administration de l'ATIBT 1



Assemblée Générale de l'ATIBT 1

hotel, l'ATIBT a organisé un **cocktail de bienvenue** ayant pour but de « briser la glace » et de favoriser les échanges entre les participants dans un contexte informel. Il a rassemblé en grande partie les participants membres de l'ATIBT ainsi que l'ensemble des co-organisateurs.

### [Voir le détails des Events & Meetings](#)

Le forum international a démarré le 22 octobre 2019 à 9h et réuni des experts de l'industrie des bois tropicaux ainsi que des acteurs de la filière forêt-bois selon les événements et rencontres suivantes :

- **22 et 23 octobre 2019** : 2 jours de conférence internationale à Shanghai  
à l'hôtel St. Regis Shanghai Jingan, 1008 West Beijing Road, Jing'an 200041, Shanghai, Chine
- **22 octobre 2019** : Dîner de Gala à Shanghai  
à l'hôtel St. Regis Shanghai Jingan, 1008 West Beijing Road, Jing'an 200041, Shanghai, Chine
- **23 octobre 2019** : Visite du musée du bois et réception B2B à Zunmhu
- **24 octobre 2019** : Visites de terrain et échanges commerciaux à Nanxun
- **25 octobre 2019** : Participation au Global Wood Flooring and Harwood conference de CTWPDA à Huzhou  
à l'hôtel Dongwu New Century, 555 Laodong Road, Wuxing Area, Huzhou, Zhejiang 313000, Chine

Les réunions B2B entre producteurs, importateurs et fournisseurs de bois ont été vivement encouragées tout au long du forum. Les pauses, déjeuners et diners, ont permis des rencontres, échanges entre les participants (bailleurs, opérateurs économiques, bureau d'études, ONG, etc...)

### 2.1. Langages du forum

Toutes les présentations et interventions ont fait l'objet d'une traduction simultanée<sup>1</sup> en **chinois, anglais, français et espagnol**, pendant toute la durée du Forum International.

### 2.2. Inscriptions

La mobilisation des participants au forum a été assurée par l'ensemble des co-organisateurs, respectivement chargés de l'inscription de leurs propres membres sur la base d'un formulaire d'inscription commun. Date limite des inscriptions fixée au 30 septembre 2019.

[Voir le 1<sup>er</sup> communiqué commun en français / en anglais](#)

[Voir le 2<sup>nd</sup> communiqué commun en français / en anglais](#)

Dans le cadre de ces inscriptions, le premier communiqué commun a été publié le 26 juin 2019, pour annoncer les dates du forum et les partenariats. Un second communiqué commun a été publié le 18 juillet 2019, annonçant plus en détails les objectifs du forum ainsi que l'ouverture et les modalités d'inscription. L'agenda provisoire du forum a été diffusé le 1<sup>er</sup> août 2019, suivi de la

<sup>1</sup> à l'exception du side-event sur la légalité, organisé par le GGSC et l'ATIBT.



diffusion du formulaire d'inscription commun le 11 août 2019. L'agenda détaillé, quant à lui, a été fixé et publié peu de temps avant le début du forum, soit le 16 octobre 2019.

L'ensemble de ces informations, réalisées en concertation avec les co-organisateur a été relayé sur leurs sites internet respectifs en version française, anglaise et chinoise.

Compte tenu des échéances, l'ATIBT a fait appel aux services de DIGITEVENT, plateforme de gestion d'évènement en ligne, adaptée aux besoins d'une inscription et d'une billetterie en ligne, incluant un site dédié à l'évènement. La solution proposée par DIGITEVENT a permis de faciliter la gestion et le suivi des inscriptions des participants ainsi que la transmission des informations pratiques concernant le forum. Les participants ont pu s'inscrire et payer les frais d'inscription en ligne par carte bancaire ou par virement.

#### Frais d'inscription :

- Pour les membres de l'ATIBT :
  - ✓ 500 € pour le 1er inscrit d'une organisation
  - ✓ 250 € à partir du 2ème inscrit d'une organisation
- Pour les non-membres de l'ATIBT :
  - ✓ 700 € pour le 1er inscrit d'une organisation
  - ✓ 350 € à partir du 2ème inscrit d'une organisation

Les frais d'inscription couvrent la participation à tous les évènements et rencontres organisés dans le cadre du forum et contribuent à assumer les activités et de rôle de l'ATIBT en faveur du secteur privé.

L'ATIBT a ainsi assuré la communication des informations concernant le forum à travers son site internet, la publication de newsletter, l'envoi de mailing, la diffusion de campagnes d'inscription destinées à ses membres et au réseau de ses membres, permettant d'élargir la diffusion de l'information aux acteurs impliqués dans la gestion légale et durable des bois tropicaux.

Par ailleurs, dans le cadre des inscriptions, et notamment des formalités à remplir pour les demandes de visa, CTWPDA s'est chargée d'émettre les lettres d'invitation conditionnant l'obtention du visa d'entrée sur le sol chinois. Face aux difficultés rencontrées par les participants en provenance du bassin du Congo, la participation active de CTWPDA a permis d'assurer la représentation des acteurs du bassin du Congo. Les désistements des participants en raison de la non-obtention du visa restent donc à la marge.

### 2.3. Stands des co-organisateur

[Voir backdrop 1 / backdrop 2](#)

Installé entre la zone dédiée à l'accueil des participants, la salle de conférence et la salle de déjeuner un **stand commun aux co-organisateur** a permis de présenter plus en détails leur rôle et leurs activités respectives. Situé dans l'espace réservé aux pauses, en face de la salle de conférence, il a contribué à faire de ce lieu de passage, un lieu de partage de connaissances et d'échange d'expériences et à assurer une meilleure connaissance des co-organisateur auprès des participants.





Entre autres documentations, présentant ses travaux et ceux de ses membres, l'ATIBT a réalisé et distribué 400 plaquettes, (format A4, 4 pages recto/verso) dédiées à la démarche vers la légalité dans le bassin du Congo. Son contenu met en exergue les APV, déjà mis en place au Congo, au Cameroun, en République Centre Africaine et en cours de négociation au Gabon et en République Démocratique du Congo ainsi que le rôle d'appui de l'ATIBT dans le processus de mise en œuvre à travers les projets : FLEGT-REDD (financé par le FFEM), FLEGT-IP (financé par l'UE) et FLEGT-Certification (financé par le PPECF-COMIFAC). L'ATIBT dispose de référent FLEGT-Certification au sein des syndicats GFBC (Cameroun), UFIGA (Gabon) et FIB (RDC), ainsi que d'une antenne à Brazzaville (Congo).

[Téléchargez la plaquette](#)

Par ailleurs, l'ATIBT a réalisé des kakémonos (format : l80 x H144), disposés sur le stand de l'ATIBT et dans l'espace réservé aux pauses, ils ont permis de mettre en avant :

- Le rôle et l'impact des projets de l'ATIBT,
- La démarche vers la légalité dans le bassin du Congo
- La gestion durable comme un levier d'action face aux changements climatiques,
- Les dix commandements de la marque Fair & Precious pour promouvoir les bois tropicaux issus de la gestion durable, éthique et légale, mis en oeuvre par l'ATIBT



<https://www.fair-and-precious.org/fr>

- La coalition européenne STTC (*Sustainable Tropical Timber Coalition*) pour l'approvisionnement de bois tropicaux durables vérifiés sur le marché européen, soutenue par IDH (*Sustainable Trade Initiative*),



[www.idhsustainabletrade.com](http://www.idhsustainabletrade.com)

- La plateforme en ligne gratuite SPOTT (*Sustainability Policy Transparency Toolkit*) qui soutient la production et le commerce de produits de base durables, développée par ZSL (*Zoological Society of London*),



<https://www.spott.org>

- L'action de BVRio visant à promouvoir l'utilisation des mécanismes de marché en conformité avec les lois environnementales.



<https://www.bvr.io/>

[Téléchargez la carte « Evaluation et challenges de l'industrie du bois dans le bassin du Congo »](#)

[Téléchargez la carte « Concessions forestières dans le bassin du Congo »](#)



De plus, l'ATIBT a imprimé (Affiche format A0) et affiché les nouvelles cartes de l'OFAC intitulées « Évaluation et challenges de l'industrie du bois dans le Bassin du Congo » et « Concessions forestières dans le Bassin du Congo ». Ces cartes, qui ont été élaborées avec le support technique de FRMi

présentent l'ensemble des permis forestiers dans le Bassin du Congo, ainsi que leurs situations d'aménagement et de certification. Elles contiennent également des informations de production, de fiscalité et autres, issues du rapport « Développement intégré et durable de la filière bois dans le Bassin du Congo - Rapport stratégique régional - Banque Africaine de Développement / FRMi », 2018. Les deux cartes, et aussi d'autres cartes thématiques sont téléchargeables gratuitement sur le site internet de l'OFAC.

<https://www.observatoire-comifac.net/index.php/info/expert/53/profil>

L'ATIBT collabore avec la COMIFAC et FRMi pour collecter des informations actuelles permettant de maintenir la qualité de l'information dans l'observatoire.

La permanence sur le stand n'aurait pu se faire sans la présence du directeur technique de l'association et le soutien de Stratémark. Leur présence a été d'une grande utilité et notamment pour assurer la réponse à des questions techniques et autres. Les acteurs chinois ont ainsi manifesté leur intérêt pour les livres suivants, qu'ils auraient achetés s'ils avaient été traduits en version chinoise :

- Le guide d'utilisation des bois africains écocertifiés,
- L'atlas des bois d'Afrique,
- L'atlas des bois d'Asie.

## 2.4. Kit du participant

Un kit du participant a été remis, composé d'un tote bag, un badge personnalisé, des coupons de repas ainsi que les documents suivants :

- le guide du participant en anglais, français et en chinois, contenant le programme du forum et des informations pratiques en lien avec le forum,
- la liste des participants,
- un carnet rassemblant les biographies des intervenants et panelistes en anglais et en chinois,
- de la documentation sur le GGSC

## 2.5. Feedback

### [Voir les résultats du sondage](#)

Afin d'assurer l'analyse des réflexions issues du Forum International, le retour d'expérience des participants a été recueilli à travers un sondage intitulé "FEEDBACK", composé de 14 questions.

**Ce sondage a été adressé aux 113 participants inscrits via l'ATIBT** (membres et non-membres confondus). 26% d'entre eux ont répondu, parmi lesquels 66% de participants membres de l'ATIBT, le reste étant non-membres.

Outre l'évaluation de l'organisation générale, du lieu, du principe de co-organisation, la probabilité à assister et à recommander les événements de l'ATIBT, ce sondage a notamment permis de questionner les participants sur le rapport entre l'intitulé/l'objectif du forum et l'agenda proposé ainsi que sur la pertinence des thématiques abordées.

A noter que les commentaires concernant le rapport entre l'intitulé/l'objectif du forum et l'agenda ont suscité des questions en matière de sémantique concernant la notion de bois « durable » ainsi que le périmètre de la définition de bois « vert ». Afin d'éviter toute confusion il s'agira d'éclaircir ce point.

Le sondage a permis aux participants de formuler les questions qu'ils auraient voulu poser ou soulever à l'issue de chacune des sessions.

Ces questions sont reprises en conclusion des notes de synthèse prévues pour chaque session dans les paragraphes qui vont suivre.

Par ailleurs, les réponses aux 4 questions ouvertes qui concluent le sondage ont souligné l'opportunité de connaître davantage les acteurs chinois et l'intérêt de créer des relations plus directes avec eux. Si pour certains le forum a permis de réaliser l'ampleur des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, les autres ont été marqués par l'évolution et les changements d'attitude et de vision des acteurs chinois pour la gestion légale et durable des bois tropicaux. Les commentaires ont conclu la nécessité de maintenir ces liens avec les parties prenantes chinoises et de capitaliser le travail effectué à ce jour par la mise en œuvre et l'appui des accords signés lors du forum.

## 2.6. Les photos



[Voir l'album photo du forum international en ligne](#)



### 3. RESTITUTION DES ECHANGES

Les paragraphes qui vont suivre présentent une restitution chronologique des échanges qui ont marqué les temps forts du forum du 22 au 25 octobre 2019 :

- Cérémonie d'ouverture – 22 oct. 2019
- 2 jours de conférence internationale à Shanghai – 22-23 oct. 2019
- Visite du musée du bois et réception B2B à Zunmhui – 23 oct. 2019 (*fin de journée*)
- Visites de terrain et échanges commerciaux à Nanxun – 24 oct. 2019
- Participation au Global Wood Flooring and Harwood conference de CTWPDA à Huzhou – 25 oct. 2019

#### 3.1. Cérémonie d'ouverture – 22 oct. 2019

Les discours des autorités et délégations officielles ont inauguré le forum international qui a démarré le 22 octobre 2019 à 9h à l'hôtel St. Regis Shanghai Jingan, 1008 West Beijing Road, Jing'an 200041, Shanghai, Chine.

##### 3.1.1. Discours de Mr. Chunyu SU, Ingénieur en Chef (Vice-Administrateur), NFGA



Avec une entrée empreinte de poésie à l'image du pays d'accueil « *On the occasion of the cool autumn wind and the sweet smell of flowers* », le discours de Monsieur Chunyu SU, représentant la NFGA de Chine, a inauguré l'ouverture du forum. Au nom de la NFGA, il a félicité et remercié l'OITBT, la CTWPDA, le CNFT ainsi que l'ATIBT pour l'organisation conjointe de ce forum.

Pour reprendre ses propos : « *Green and sustainable development* », il a souligné le choix inévitable du développement « vert » et durable ainsi que l'importance de relever ensemble les défis du changement climatique et de la biodiversité auxquels tous les pays sont confrontés. Le gouvernement chinois a intégré le développement vert dans tous les aspects du développement économique et social. Il est devenu un moteur de la transformation économique intérieure et représente un principe important dans la promotion de la coopération internationale notamment à travers l'initiative " Belt and Road ".

Au vu de leur importante et grandissante activité en matière de production et de commerce des produits forestiers dans le monde, il a rappelé que le gouvernement chinois reconnaît pleinement le rôle important de l'industrie forestière dans le développement économique national et son implication dans le développement des chaînes d'approvisionnement légales et durables au niveau mondial. Il a fait la corrélation entre les efforts que la Chine a mené en matière de protection et d'utilisation durable des forêts à travers une sensibilisation active auprès des sociétés d'exploitation à l'étranger pour qu'elles respectent les réglementations locales et l'initiative chinoise des chaînes d'approvisionnement vertes de l'industrie forestière au niveau mondial, lancée par 12 grandes entreprises de l'industrie forestière chinoise en 2018. Cette initiative marque la prise de conscience de l'industrie forestière chinoise représentant un facteur clé pour mettre en place d'une chaîne d'approvisionnement verte et garantir le développement à long terme des entreprises. Il encourage l'étroite collaboration de tous les acteurs pour mettre en place des politiques d'incitation, d'entrepreneuriat, d'environnement social et de sensibilisation des consommateurs, en faveur des chaînes d'approvisionnement vertes.

[Téléchargez le discours dans son intégralité](#)



### 3.1.2. Discours de Mr. Nengwen LIU, Président, CTWPDA



« Après des décennies de développement rapide, la Chine est en train de devenir le plus grand pays de transformation, de commerce et de consommation de bois au monde ». Pour illustrer ses propos, Mr. Nengwen LIU s'est appuyé sur les statistiques montrant une augmentation de la production, de la transformation, du commerce mais aussi de la consommation du bois. Dans ce contexte, il souligne l'importance du rôle de la Chine dans les chaînes d'approvisionnement légales et durables de l'industrie forestière contribuant au développement du commerce mondial du bois. A cet effet le

gouvernement chinois a formulé une série de politiques et de réglementations incitatives visant à promouvoir le développement durable de l'industrie du bois, et a participé à une coopération bilatérale et évolutive. En particulier, le gouvernement chinois a vigoureusement préconisé la conservation et l'utilisation efficace des ressources en bois pendant des décennies, et a encouragé la culture de plantations pour répondre à la demande croissante.

Il a souligné l'intérêt particulier d'établir une plate-forme d'échanges et de coopération entre les fournisseurs mondiaux de bois, les entreprises de transformation et les consommateurs, d'explorer de nouvelles technologies et de nouvelles méthodes, d'établir des partenariats commerciaux de confiance mutuelle et de promouvoir le développement durable des forêts mondiales.

[Téléchargez le discours dans son intégralité](#)

### 3.1.3. Discours du Professeur Lee WHITE, Ministre de la forêt, de la mer, de l'environnement, chargé du plan climat et du plan d'affectation des terres, Gabon



Après avoir remercié le Ministère des Forêts et des Prairies de la République Populaire de Chine ainsi que les organisateurs de la conférence pour l'invitation à cet évènement tant il est « convaincu que cette réunion restera dans les mémoires en tant que tournant marquant la rencontre entre producteurs et consommateurs de bois tropicaux pour discuter d'une nouvelle vision des forêts tropicales ».

Dans son discours, le Ministre Lee White a rappelé les étapes historiques des mesures mises en place « afin de créer un nouveau modèle de développement qui préserve le capital naturel tout en assurant le développement » du Gabon. Depuis l'adoption d'un nouveau code forestier, rendant la gestion durable des forêts obligatoire, en 2001, le Gabon a progressivement poursuivi ses efforts allant jusqu'à interdire l'exportation de bois non transformés en 2009. La création d'une zone économique spéciale favorisant les avantages fiscaux a rendu l'investissement dans la transformation du bois très attractif. Les décisions politiques ont permis de maintenir la couverture forestière du Gabon à 88%, un taux de déforestation en dessous de 0,01% et de transformer 21% du territoire en aires protégées terrestres.

La dernière mesure en date est de rendre la certification FSC obligatoire pour toutes les activités forestières d'ici à 2022.

« Ma mission, 130 années après les premières exportations de grumes du Gabon, est de veiller à ce que nous mettions en place une industrie forestière durable qui continuera à produire du bois dur précieux en 2150, en préservant les forêts, les services écosystémiques et en développant notre économie forestière. » a déclaré le Ministre.

Afin d'assurer la continuité des efforts engagés par ses prédécesseurs, le Ministre Lee White préconise les actions suivantes :

- poursuivre la transformation locale du bois, produit de façon durable dans nos forêts naturelles,
- créer des plantations forestières qui à terme produiront 4 à 5 fois plus de volume de bois,



- multiplier l'économie du bois par 10,
- créer 50 000 emplois supplémentaires dans le secteur forestier.

Dans ce contexte, le Ministre a adressé le message suivant : « *c'est le bon moment pour investir dans le secteur forestier au Gabon si vous partagez notre vision et nos valeurs.* »

Téléchargez le discours dans son intégralité : [en anglais](#) ou [en français](#)

### 3.1.4. Discours de Ms. Eva MULLER, Directeur Général Forêt, Ministère Fédéral Allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL), Allemagne



Heureuse d'être de retour en Chine, pays qu'elle a visité à de nombreuses reprises dans le cadre de son activité professionnelle, Madame Eva MÜLLER a rappelé son lien étroit avec l'OIBT, pour laquelle elle a travaillé pendant de nombreuses années.

Elle a redit combien l'Allemagne se réjouit de l'initiative des chaînes d'approvisionnement vertes au niveau mondial, lancée par les grandes entreprises chinoises de l'industrie forestière conjointement avec l'OIBT. Le Ministère Fédéral Allemand de l'alimentation et de l'agriculture soutient cette initiative notamment par le cofinancement de ce forum international.

Les forêts continuent d'être soumises à des pressions dues à la fois à la déforestation et à la dégradation rendant toujours plus difficile l'élaboration de politiques forestières qui équilibrent les différents objectifs et intérêts, entre protection des forêts et exploitation du potentiel des forêts nécessaire au maintien des forêts.

Dans son discours, Madame Eva MÜLLER fait référence à un secteur forestier privé, de plus en plus appelé à évoluer vers des modèles d'entreprises responsables et a souligné les préoccupations des consommateurs vis-à-vis de l'origine légale du bois. Dans ce contexte elle a mis en avant le programme de promotion du processus et d'outils que l'Allemagne a mis en place pour aider les partenaires commerciaux à identifier le bois provenant de sources légales et durables, notamment grâce aux technologies de suivi du bois. Au niveau mondial, l'Allemagne a lancé le Réseau mondial de traçabilité du bois (GTTN).

Téléchargez le discours dans son intégralité

### 3.1.5. Discours de Mr. John LEIGH, Président, OIBT/ITTO



« *La gestion durable des forêts et le commerce durable des bois tropicaux ne peuvent être considérés séparément. Ils sont complémentaires, et tous deux sont essentiels pour le développement durable et la réalisation des objectifs de développement durable.* » a déclaré le président de l'OIBT.

Dans son discours, il a rappelé le rôle des forêts dans l'atténuation de la perte de biodiversité et l'atténuation du changement climatique, ainsi que l'énorme importance culturelle qu'elles représentent pour les populations autochtones.

La création des chaînes d'approvisionnement vertes nécessite la participation de nombreuses parties prenantes à différents niveaux, qui doivent interagir en toute transparence et confiance pour assurer une production durable et légale et des pratiques commerciales équitables.

Il a souligné les bénéfices des chaînes d'approvisionnement vertes au niveau mondial pour le secteur privé et les opérateurs :

- maintien et augmentation des parts de marché,
- augmentation de l'efficacité.

La mise en place des chaînes d'approvisionnement écologiques induit sur la traçabilité du bois :



D'où viennent leurs produits, où ces produits se trouvent dans la chaîne d'approvisionnement à un moment donné et comment ils ont été produits.

Il encourage vivement les partenariats public-privé entre toutes les parties prenantes. Selon lui ils permettent de partager les coûts supplémentaires et d'assurer la viabilité et l'équité des initiatives de chaînes d'approvisionnement vertes. Il invite à forger de nouveaux partenariats pour trouver de nouvelles opportunités économiques compatibles avec le développement durable.

[Téléchargez le discours dans son intégralité](#)

### 3.1.6. Discours de Mr. Robert HUNINK, Président, ATIBT



Le président de l'ATIBT a souligné la dimension unique de cet événement réunissant diverses parties prenantes, aux intérêts divers, autour d'un objectif commun : **comment faire en sorte que les forêts tropicales humides de la planète continuent de porter leurs valeurs aujourd'hui, demain et pour les années à venir.**

Il a rappelé les valeurs économiques des forêts tropicales pour les gouvernements, parce qu'elles génèrent des taxes ; pour le secteur privé, parce que la disponibilité de la matière première leur permet de poursuivre leurs investissements ; pour la population, en termes de développement socio-économique ; et pour les organisations qui gèrent les parcs nationaux et créent l'écotourisme. Bien que l'ATIBT existe depuis plus de soixante-cinq ans, elle ne prétend pas que le processus de passage de pratiques non durables à la gestion durable des forêts soit facile. Elle ne prétend pas non plus avoir des solutions à tous les défis auxquels les forêts tropicales sont confrontées aujourd'hui. Cependant, elle a le souci d'œuvrer à la mise en place des chaînes d'approvisionnement vertes au niveau mondial pour le bénéfice de tous, c'est pourquoi l'ATIBT est prête à partager son expérience et son savoir-faire et se félicite d'un échange avec TOUS les autres opérateurs forestiers en Afrique.

Avec le soutien financier d'un certain nombre de donateurs, l'ATIBT développe et met en œuvre de nombreux projets d'appui aux bonnes pratiques en matière de gestion forestière dans le bassin du Congo. Il invite tous les opérateurs forestiers asiatiques qui partagent et adhèrent à ces valeurs à rejoindre l'ATIBT afin de bénéficier de ces projets mais aussi pour apporter leur expérience dans le domaine.

Le bois illégal nuit considérablement au commerce du bois mais il n'est pas trop tard. Il ne s'agit pas de continuer « *business as usual* ». Le président de l'ATIBT a conclu son discours en reprenant le proverbe de Confucius « *Pensez à demain car on ne peut changer le passé* ».

[Téléchargez le discours dans son intégralité](#)

### 3.1.7. Discours de Mr. Georges MOUNCHAROU, représentant du Président de la COMIFAC



En tant que conseiller du Ministre des Forêt et de la Faune du Cameroun, il a exprimé le souhait de pouvoir travailler ensemble. Le bois représente 4% du PIB au Cameroun.

Il a souligné la mise en place d'une plateforme sino-africaine pour la recherche techno-politique et abordé les sujets de reboisement et de plantation.



### 3.1.8. Message vidéo de Mme Rosalie MATONDO, Ministre de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement, République du Congo



Le gouvernement de la République du Congo vise à promouvoir : « une meilleure gouvernance du secteur forestier à travers la poursuite de la gestion légale et durable des écosystèmes forestiers, une meilleure documentation des informations du secteur, les bonnes pratiques concernant les chaînes de production, d'approvisionnements responsables en bois et de diversification de chaînes de valeurs, la création d'emplois et par là la réduction de la pauvreté, et enfin l'amélioration de l'apport du secteur pour sa contribution à la croissance économique de notre pays. »

Dans son discours, la Ministre a rappelé l'engagement et les avancés de la République du Congo en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers. Engagée dans une dynamique d'aménagement forestier depuis l'an 2000, sur les 65 % (environ 23 000 ha) de surface forestière qui couvrent la République du Congo, 58% sont aménagés dont 28% sont certifiés.

A ce jour, le potentiel exploitable des forêts ne semble pas avoir encore atteint sa limite sans pourtant compromettre la régénération naturelle. Il n'est exploité actuellement qu'une trentaine d'essence, alors qu'il en existe près de 300.

Afin d'améliorer sa gouvernance forestière, le Congo s'est engagé depuis 2010, dans un APV (Accord de Partenariat Volontaire avec l'Union européenne).

Les zones économiques spéciales récemment créées au Congo, leur serviront de plateformes pour valoriser de la manière la plus poussée possible la ressource ligneuse, en vue de promouvoir et de commercialiser les produits à grande valeur ajoutée. La taxe de résidu prévu dans cette nouvelle loi, participe également à cette dynamique.

Lancé en 2011, le Congo a mis en place un programme national d'afforestation et de reboisement (PRONAR) qui se fixe comme objectif la mise en place de 1 million d'hectares de plantations forestières et agroforestières et lance un message aux investisseurs qui soutiendront ce programme de reboisement, qui auront un impact positif sur le plan économique, social et environnemental.

[Téléchargez le discours dans son intégralité](#)



## 3.2. JOUR 1 de la conférence internationale à Shanghai – 22 oct. 2019

Les paragraphes qui vont suivre proposent une restitution chronologique des sessions sous forme de note de synthèse.

Chaque session a été animée par un modérateur et se compose d'une ou plusieurs présentations suivi d'un panel de discussion et se conclut sur un temps réservé aux questions du public.

Pour retrouver les intervenants, speakers, modérateurs ainsi que la composition des panels de discussion, veuillez-vous référer à [l'Agenda détaillé du forum](#)

### 3.2.1. D1 - Session I : Exploitation du rôle de l'industrie forestière au service du développement et de la lutte contre le changement climatique

« [Le rôle potentiel des forêts productives et de la chaîne d'approvisionnement en bois légale et durable dans la réalisation de la croissance verte et la lutte contre le changement climatique](#) » [en anglais](#) / [en chinois](#)

**Dr. Gerhard Dieterle, Directeur Exécutif, OIBT/ITTO**

Au regard de la situation actuelle, si l'Afrique représente aujourd'hui 1 256 milliards de personnes, selon les projections elle comptera 4 400 milliards de personnes dans 80 ans, soit une population casi équivalente à celle de l'Asie aujourd'hui. La population mondiale totale sera de 11,5 milliards. L'impact sur le marché sera alors très important. La corrélation entre l'augmentation de la population et la demande en matière première bois ainsi faite, influence directement le commerce international. On pourrait déjà connaître un manque de bois d'ici 20 à 30 ans si on ne prend pas les mesures nécessaires pour garantir le maintien des forêts.

Les forêts tropicales et les écosystèmes qu'elles abritent représentent une source naturelle de puits carbone capable de répondre aux enjeux du changement climatique qu'il est impératif de préserver. Cependant les observations montrent une nette réduction de ces capacités causée par la dégradation et la déforestation dans le bassin du Congo.

Si l'augmentation du besoin en bois de sciage, grume et en charbon localement a des conséquences sur le changement climatique, elle a également un impact sur le marché et le commerce du bois chinois ainsi que les importations.

Le dernier rapport spécial du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), publié en août 2019, souligne l'importance du rôle des forêts productives pour le changement climatique et le développement durable. Il vient renforcer le mandat de l'OIBT. Il s'agit d'investir dans la restauration (plantation) et dans des chaînes de valeurs légales (certificat de l'origine) et vertes (bois matériaux de qualité biologique substitution des matériaux non durable).

Si on ne change pas certaines façons de faire, cela va coûter très cher aussi d'un point de vue social : chômage, concurrence déloyale, conflits sociaux. Afin d'assurer un impact positif sur la réduction du changement climatique il est nécessaire :

- d'investir sur la technique, d'avoir des employés performants et conscient des enjeux du changement climatique. Le renforcement des capacités techniques des entreprises contribue ainsi à la lutte contre le changement climatique.
- de connecter les pays producteurs de grumes ainsi que les principaux pays acheteurs (Inde/Chine, pays de passage et de transformation bois).
- d'harmoniser les règles du jeu Afrique/Chine/ Europe afin de réduire les risques de confusion mais aussi les risques réputationnels, car partout il y a des changements et des différences sur les exigences réglementaires et de certification.



- de renforcer les partenariats entre les populations locales, sociétés privées et pouvoirs publics.

Dans ce contexte le rôle de l'OIBT est de valoriser et de pousser à la mise en œuvre des chaînes de valeur durable et légale permettant de donner aux acheteurs finaux la confiance dans les produits du bois.

### [« La contribution positive de l'industrie mondiale des produits du bois et son importance pour le changement climatique, la société et l'économie » en anglais / en chinois](#)

**Mr. Xiaolong Chen, Président, Power Dekor Group Ltd.**

Avec une production annuelle de 40 millions de m<sup>2</sup> de parquet dans différentes essences et du laminé, Power Dekor Group est la 2<sup>ème</sup> plus grandes sociétés de plancher.

<http://www.powerdekorgroup.com/>

L'homme doit s'adapter à la nature mais la nature a besoin d'être gérée. L'accord de Paris conclu lors de la COP 2015 sur le changement climatique souligne que la gestion durable des forêts est un facteur indispensable à la résolution du changement climatique. La gestion durable des forêts représente un enjeu majeur pour le développement de l'industrie forestière.

L'industrie forestière est cependant confrontée :

- Aux préjugés qui associent l'exploitation forestière à la destruction forestière,
- Aux populations agricoles locales qui cultivent des plantations afin de générer des revenus. Elles ont aussi un impact négatif sur les forêts et le changement climatique.

Ces représentations négatives et ces stéréotypes induisent sur le développement et l'industrie du bois en Chine. « *Les données montrent que la part de marché des produits forestiers fabriqués à partir d'espèces tropicales est passé de 25 % à 2 % sur le marché européen entre 2007 et 2018.* »

Une industrie forestière saine est un acteur positif de la lutte contre le changement climatique. Il importe de se préoccuper de la santé des forêts. En effet, la forêt a son propre cycle de vie et si on n'intervient pas elle finit par pourrir ce qui est néfaste pour le changement climatique.

Une bonne exploitation forestière permet une meilleure séquestration du CO<sup>2</sup> qu'une forêt naturelle, livrée à elle-même. De plus la création d'emploi que génère l'exploitation forestière contribue ainsi au développement environnemental, social et économique.

Un des avantages environnemental du matériau bois est qu'il continue à stocker du CO<sup>2</sup> lorsqu'il est utilisé comme revêtement de sol par exemple.

Power Dekor Group a mis en place une stratégie de transformation à faible impact écologique et durable comme avantage concurrentiel et contribution pour atténuer le changement climatique.

L'entreprise assure ainsi la création d'emploi durable ainsi qu'un approvisionnement de bois légal. Elle attache une importance au contrôle et à l'origine du bois et sélectionne rigoureusement le bois légal de haute qualité certifié FSC. Cette stratégie de transformation consiste à augmenter en continue la production et la fourniture de produits forestiers certifiés dans la chaîne d'approvisionnement en développant un plan d'action adapté, à introduire un dispositif de suivi de l'origine du produit et de transparence et à mettre en œuvre une stratégie de développement durable de ses activités.

Depuis 2002, l'entreprise a obtenu la certification du système de gestion de la qualité ISO, la certification HKCC de Hong Kong, la certification BV de tiers commandée par les États-Unis, la certification CQC de la Chine (China Quality Certification), et la certification KS de Corée depuis de nombreuses années.

## PANEL DE DISCUSSION

Les discussions ont soulevé l'importance de valoriser les forêts.

**Dr. Lee White, *Ministre des Eaux, des Forêts de la Mer et de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres, Gabon*** :

Les forêts tropicales sont critiques dans la lutte contre le changement climatique, c'est pourquoi il est important de travailler ensemble (populations/secteur privé/gouvernement). Pour trouver une balance entre conservation et exploitation on peut combiner le bois précieux des forêts naturelles avec du bois de moindre qualité des plantations. Les services écosystémiques des forêts, parmi lesquels le bois, sont sous-évalués financièrement.

**Dr. François-Xavier de Donnea, *Ministre d'Etat, Facilitation PFBC***

Il ne faut pas perdre de vue l'importance de la pression démographique sur la destruction de la forêt. La création d'emploi dans les zones forestières comme le développement industriel local par les entrepreneurs locaux est très importante. Cela implique l'électrification de ces zones. De plus pour valoriser des forêts protégées, il faut penser à l'écotourisme.

**Mr. Jiashun Liu, *Vice Chairman and Secretary-General, China Green Carbon Foundation (CGCF)***

Il s'agit de lutter contre le commerce et la production illégaux qui ternissent la profession, d'augmenter la productivité forestière en faisant appel à la créativité de l'homme pour améliorer la gestion légale et durable des forêts tout en contribuant à l'atténuation du changement climatique, coupler vie de l'Homme et protection de l'environnement. Une industrie forestière doit rester rentable en premier lieu. Il est donc nécessaire d'assurer une réflexion sur d'autres bénéfices que les bénéfices financiers du bois. Il n'y a pas de bon ou de mauvais, c'est un procès dynamique.

**Mr. Guangqian Zhu, *Expert en Chef, CTWPDA*** :

Les forestiers ne sont pas des criminels, nous avons besoin du développement du secteur industriel, le bois stocke le carbone nécessaire à l'atténuation du changement climatique. Concernant les représentations négatives sur l'industrie forestière il y a un problème de mal entendu, de mauvaises compréhensions de la part du public. Les capacités de stockage du carbone par le bois, et donc l'industrie du bois n'est pas mauvaise contre le changement climatique.

**Dr. Yasman Irsyal, *Advisory Board Member of Indonesian Forest Concessionaires Association***

La combinaison du bois précieux des forêts naturelles avec du bois de moindre qualité des plantations ainsi que la valorisation du PNLF peuvent être assurées par le secteur privé.

**Mr. Christophe du Castel, *Head of Forest Department, AFD (Agence Française de Développement)***

Les écosystèmes forestiers jouent un rôle majeur dans le changement climatique par la séquestration de carbone. Le rôle du consommateur peut servir de levier d'action. Les instruments dont nous avons besoin existent, il s'agit de les utiliser. Par ailleurs, la demande mondiale augmente, les politiques de conservation et de préservation sont importantes au même titre que les politiques d'exploitation forestière. Cependant il ne faut pas opposer conservation et exploitation durable. Il faut raisonner en termes de fonctionnalités.



## CONCLUSION DE LA SESSION

Comme souligné au cours de cette session, la situation critique des forêts tropicales dans la lutte contre le changement climatique et les effets qu'elles entraînent sur le développement social et économique appelle la mobilisation et l'engagement de **tous les acteurs de la filière forêt-bois à unir leurs efforts pour assurer la production et la commercialisation légale et durable de bois tout au long de la chaîne d'approvisionnement.**

**Les forêts tropicales et les services écosystémiques qu'elles abritent représentent une ressource essentielle dont l'homme et la société dépendent.** Elles contribuent au développement économique, social et environnemental notamment par les activités commerciales que les pays peuvent générer, par la création d'emploi et la génération de revenus pour les populations locales, par la production de ressources naturelles renouvelables et la matière première qu'elles mettent à disposition notamment le bois, par la séquestration du CO<sub>2</sub> et la capacité à absorber le CO<sub>2</sub>, mais aussi par la biodiversité qu'elles recèlent. Elles font ainsi partie intégrante de la vie communautaire et offrent un potentiel qu'il convient de maintenir et de **valoriser**. Car, comme le souligne le dernier rapport spécial du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), publié en août 2019, **les forêts productives ont un rôle important pour le changement climatique mais aussi pour le développement durable.**

Face à la situation critique des forêts, attribuée à la déforestation et à leur propre dégradation, **la gestion légale et durable des forêts représente un enjeu majeur pour le développement de l'industrie forestière.** En effet, l'industrie forestière occupe un rôle déterminant qui permet **d'assurer un impact positif sur développement économique, social et environnemental** notamment par la création d'emplois que génère l'exploitation forestière, les meilleures pratiques qu'elle est capable d'instaurer et de partager. L'un des avantages du matériau bois est qu'il continue à stocker du CO<sub>2</sub> lorsqu'il est utilisé comme revêtement de sol par exemple. Une bonne exploitation forestière permet une meilleure séquestration du CO<sub>2</sub> qu'une forêt naturelle livrée à elle-même. De plus, par la mise en œuvre de la légalité, l'industrie forestière contribue à l'atténuation du changement climatique et à la réduction de la perte de la biodiversité dans un contexte d'augmentation continue de la population.

Les discussions ont soulevé le sentiment partagé des participants au forum concernant l'image négative de l'exploitation forestière associée à la destruction de forêts, qui induit le ralentissement du développement de cette industrie. Comment concilier l'exploitation du potentiel des forêts productives et les problématiques de représentation négative ? il est donc crucial de changer cette perception afin d'assurer le rôle et l'impact positif de la filière forêt-bois dans l'atténuation du changement climatique. Afin d'agir sur l'amélioration de l'image de la profession, il s'agit prioritairement de :

- Lutter contre le commerce et la production illégale de bois ;
- Augmenter la productivité forestière en faisant appel à la créativité de l'homme.

Entre autres stratégies, plans d'actions, formation des salariés, sensibilisation, mesures, il convient :

- **de poursuivre les travaux et les réflexions des commissions** contribuant à l'établissement et au maintien de marchés rentables et de pratiques de gestion forestière durables,
- **de collaborer activement avec tous les acteurs de la filière forêt-bois**, mais aussi avec les organisations internationales et les centres de recherche œuvrant pour la légalité de l'exploitation et la durabilité permettant d'assurer l'appui et la mise en œuvre des projets tels que :
  - o « le renforcement des capacités des associations professionnelles du secteur privé forestier d'Afrique Centrale et de l'Ouest » et « l'appui à la mise en œuvre de l'APV FLEGT » des pays producteurs comme le Congo qui contribuent actuellement à renforcer

les capacités des pays producteurs et à accompagner les politiques forestières ainsi que l'intégration auprès des acteurs du secteur privé,

- o le projet FLEGT-Certification (financé par le PPECF-COMIFAC avec des fonds KFW), qui a démarré en juillet 2018,
- o le projet « d'amélioration de la prise en compte de la certification vérifiée tierce partie dans les processus FLEGT REDD » qui permet de promouvoir et de faciliter la mise en place d'une gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

En référence aux réponses de la question 9-DAY 1 - SESSION I du sondage<sup>2</sup>, les participants ont proposé les réflexions suivantes :

- 1) *Au vu du rapport de madame le professeur sur la rétention du CO2 dans les forêts malgré le prélèvement de certaines essences de bois, il importe que l'industrie forestière s'ouvre sur les essences de promotion et celles qui ont atteint la maturité à l'exploitation pour mieux gérer les forêts, en se basant sur la bonne gestion des aires de prélèvement ainsi que l'accentuation de la plantation de nouvelles forêts*
- 2) *Comment souhaite se positionner la Chine en dehors de ses frontières ?*
- 3) *Comment systématiser le séchage du bois, tant pour les grands industriels que pour les petits artisans ?*

### 3.2.2. D1 - Session II : L'offre et la demande dans les chaînes d'approvisionnement du bois à l'échelle mondiale

[« Situation et tendances de la production, du commerce et du marché mondial des bois tropicaux dans les chaînes mondiales d'approvisionnement du bois » en anglais / en chinois](#)

Mr. Rupert Oliver, Programme IMM

L'analyse des flux commerciaux du bois, particulièrement sur les bois tropicaux, signale le déclin de forêts certifiées durables au bénéfice des forêts certifiées légalité (audité tierce partie).

S'agissant de l'offre et de la demande pour les bois tropicaux, la Chine occupe un rôle clé dans le commerce international.

Dans ce contexte, les efforts doivent porter sur le développement des synergies entre les forêts certifiées.

[« L'offre et la demande de bois d'œuvre chinois » en anglais / en chinois](#)

Mr. Nengwen Liu, Président, CTWPDA

Les exportations chinoises ont considérablement baissé et avec elles la fermeture de nombreuses usines de transformation laissant des stocks importants. Et pour causes les nouvelles réformes en lien avec l'environnement parmi lesquelles :

- la mise en œuvre de la stratégie de développement des régions du centre et de l'ouest de la Chine,
- L'initiative "One Belt and One Road" permettant non seulement de faire entrer directement le bois russe et européen en Chine par voie terrestre mais aussi d'élargir le marché des produits du bois en Europe et en Asie

Cette année l'industrie forestière chinoise subit des pertes financières conséquentes. Le phénomène qui se produit met en exergue une augmentation de l'importation (provenant principalement d'Afrique), l'augmentation de la demande et des produits forestiers.

<sup>2</sup> Q9 Formulez les questions que vous auriez voulu poser/soulever ?



## « Changements et défis du marché des bois tropicaux : Réponse stratégique des entreprises commerciales » [en anglais](#) / [en chinois](#)

Mr. Jianwen Shen, Vice-Président, Jiangsu Wanlin Modern Logistics Co., Ltd.

Défis du marché à l'international :

- Protection des espèces menacées (CITES),
- Les pays renforcent les règles d'exportation,
- 2018 guerre commerciale CHINE – USA,
- Fluctuation du taux de change.

Défis du marché interne chinois :

- Chute du marché de l'immobilier,
- Exigences environnementales strictes,
- Augmentation du stock,
- Pertes de l'industrie,
- Pressions exercées par les groupes environnementaux,
- Des normes de certification non-uniformes.

Réponse stratégique des entreprises commerciales :

- Processus de Transformation / Mise à niveau / Certificat / Protection environnementale,
- Focus on One Belt and One Road Initiative « Going out »,
- VISION : création d'une chaîne de valeur des produits de bois au niveau mondial, en travaillant avec l'ensemble des acteurs : communauté internationale, gouvernements, secteur tertiaire, industrie et entreprises.

-

## « Ressources et approvisionnement en bois durable en provenance d'Asie » [en anglais](#) / [en chinois](#)

Mr. George Tan, Président, Timber Exporters Association, Malaisie

Partager le savoir-faire.

### PANEL DE DISCUSSION

Face aux défis que rencontre l'industrie forestière, les échanges ont souligné la nécessité d'une vision tournée vers :

- Le sens du service au peuple,
- Les technologies avancées permettant de développer l'industrie du bois,
- Les chaînes de surveillance du marché du bois au niveau international pour construire et travailler dans le même sens.

Considérant la chute du bois tropical au Japon, le marché européen très contrôlé, la situation de l'offre et de la demande de la filière, les perspectives dans les prochaines années ne laissent pas d'autre choix que de s'inscrire dans la légalité.

Dans le contexte de mise en œuvre de la légalité, **Mr. Thomas Goebel, Sec-Gen ETTF European Timber Trade Federation** a évoqué les axes de développement : APV, RBUE, reconnaissance naturelle afin de développer le secteur de l'industrie du bois. **Mr. Bruno Maier, Directeur de développement des affaires, BVRio, Brésil**, a précisé qu'au Brésil, le gouvernement a mis en place une réglementation pour la traçabilité du bois.

L'approvisionnement du bois (provenant du Gabon), et exporté vers la Chine augmente chaque année. Depuis la transition 2009 qui a marqué la mise en place d'un plan d'aménagement et entraîné :

- La création des entreprises de transformation du bois,
- L'apparition des produits finis contribuant à réduire le taux de chômage dans le pays,
- L'ajustement de la politique d'importation supérieure à l'exportation du bois.

Il faut faciliter la mise en œuvre de la légalité et assurer les bonnes pratiques au niveau mondial.

## CONCLUSION DE LA SESSION

Les échanges ont mis en exergue la situation et les tendances de l'offre et de la demande mondiale de bois entre les différents marchés ainsi que les opportunités et les défis du développement des réseaux et de la collaboration entre les consommateurs et les producteurs à l'échelle mondiale.

Face à la multitude d'information, comment optimiser et gérer ces informations pour mettre en place les meilleures solutions ?

Il apparaît nécessaire pour l'ATIBT de continuer à favoriser les échanges d'expérience et les partages de connaissances entre les opérateurs de la filière et d'appuyer la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière de gestion durable et légale des forêts.

A juste titre, comme il a été évoqué lors des échanges, il est indispensable d'assurer l'adhésion des entreprises et de leurs salariés, d'avoir une vision bien définie pour accompagner les démarches de certification et/ou de légalité. Par ailleurs, il importe de travailler sur un standard, et d'éviter la multiplication des normes et schémas qui par leurs nombres, rendent le choix difficile, répondent à des critères spécifiques et différents d'un schéma à l'autre. L'harmonisation des standards tend à réduire les risques de confusion.

Les échanges ont soulevé l'enjeu principal de développer les synergies entre les forêts certifiées ainsi que l'utilisation de la multitude d'information existante.

**En référence aux réponses de la question 9-DAY 1 - SESSION II du sondage<sup>3</sup>**, les questions soulevées par les participants sont les suivantes :

- 1) *L'UFIAG et l'UFIGA ont signé un engagement que leurs membres seront certifiés légalité auditée tierce partie dans les 3 ans à venir, mais qu'en est-il des acheteurs ? Quel sera leur engagement pour s'approvisionner en bois légal ?*
- 2) *Il a semblé que le marché était saturé, plus est, les commandes en bois transformé deviennent plus personnalisées. Pourquoi ne pas voir le marché africain pour relever aussi son niveau en réduisant les coûts d'achat et de production ?*
- 3) *Sur quels leviers peut-on agir pour élargir l'offre en termes d'essences à exploiter ?*

### 3.2.3. D1 - Session III : Légalité et durabilité dans les chaînes d'approvisionnement du bois à l'échelle mondiale

Cette session a été consacrée aux enjeux et au développement de la légalité et de la durabilité dans les chaînes d'approvisionnement du bois à l'échelle mondiale, incluant l'approvisionnement légal et durable du bois, les différents règlements et régimes au niveau national et international, les mécanismes d'incitation, le développement de nouvelles technologies, le contrôle de la légalité des bois et la certification indépendante réalisée par une tierce partie.

**[« Opportunités et défis des ressources et de l'approvisionnement en bois légal et durable en provenance d'Afrique » en anglais / en chinois](#)**

**Jean-Paul Grandjean, PPECF-KFW (Programme pour la promotion de l'exploitation forestière certifiée)**

#### **Le contexte de certification en Afrique Centrale**

Les surfaces certifiées durable (FSC-PEFC) comptent 4,2 millions d'hectares (-1,2 millions d'hectares). Une diminution aux bénéfices des surfaces certifiées légalité auditée tierce partie (FSC CW/COG, OLB, LS & TLV) qui englobent 5,3 millions d'hectares, avec une augmentation de +2,3 millions d'hectares. Les causes identifiées de la perte des surfaces certifiées durables sont notamment liées :

- Au manque d'attractivité de la certification gestion durable et la demande limitée,

<sup>3</sup> Q9 Formulez les questions que vous auriez voulu poser/soulever ?



- Au peu de retour sur investissement : pas assez de bonus pour les certifiés bois alors que le coût de la certification a été estimé entre 1 et 2€ par ha,
- A l'évolution et à la complexité de certaines normes (notamment IFL),
- A la mise en œuvre de la réglementation européenne sur le bois (13 mars).

Dans ce contexte, le PPECF (Programme pour la promotion de l'exploitation forestière certifiée) financé par la KFW et la COMIFAC, appuie et renforce les standards de certification afin d'assurer une meilleure gestion des forêts en Afrique Centrale selon les 3 axes suivants :

- La mise en place de mécanismes techniques et formels, de conditions institutionnelles propices à la certification, à travers les réseaux d'acteurs privés et publics,
- L'amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts par le biais de formations et d'activités spécifiques liées à la certification (domaines industriel, social et environnemental),
- Le renforcement de la communication sur l'exploitation industrielle durable auprès des populations locales, consommateurs, concessionnaires.

Au cours de la première phase de son programme, de 2012-2017, en 5 ans, le PPECF a réalisé 120 interventions visant à appuyer les concessionnaires certifiés en gestion durable pour le maintien de leur certificat. Dans la deuxième phase de son programme (2017-2021), avec un budget de 20 millions d'euros, le PPECF accompagne aujourd'hui la mise en œuvre du certificat de légalité vérifié tierce partie.

Bien qu'à ce jour aucune activité ne se développe en RDC, l'appui financier du PPECF dans le cadre de la certification, bénéficie pour une grande part au Gabon, suivi du Cameroun puis du Congo. Le PPECF s'appuie sur un outils de coaching dont le processus se décompose en 5 phases

- La manifestation d'intérêt : 1ère analyse réputationnelle,
- Le diagnostic par PPECF : gratuit,
- La mise en œuvre du plan d'action, avec appui d'un bureau d'étude coach,
- L'audit initial,
- Phase transversale : suivi avec l'aide du référent FLEGT-Certification, si la société n'avance pas le contrat de soutien peut être suspendu.

Ce dispositif permet de répondre aux difficultés des entreprises dans la démarche de certification et de légalité, contribuant ainsi à l'exploitation légale.

## [« Evolution du secteur immobilier chinois et son impact dans les chaînes d'approvisionnement vertes des achats de produits en bois » en anglais / en chinois](#)

**Mr. Jun Du, Directeur Général, China Real Estate Joint Purchasing Platform (Caizhu)**

ALPLP (large estate developer in China), produit 6 millions m<sup>2</sup> de parquets. Sa politiques d'achats durables se base sur :

- Des méthodes d'achat en évolution constante, basé sur des projets, vers la standardisation et vers les chaînes de production vertes,
- Une méthode d'achat nommée ALPLP, vérifiée tierce partie, et une plateforme de commerce B2B pour les matériaux de construction,
- Le regroupement de 35 acheteurs, actuellement plus de 40,
- 4 producteurs de parquets membres du GFTN (WWF) en 2011 avec des engagements pour l'achat de bois de sources bien gérées. Actuellement 7 sociétés.
- Le changement en 7 ans de 90% des achats de sources inconnus, vers 84% des achats de bois légal. Aucun achat de bois certifié.

## Présentation du plan d'actions FLEGT en anglais / en chinois

Mr. Patrice Moussy, EC, DEVCO

Le Plan d'Action FLEGT.

1. Les mesures mises en place pour garantir la légalité s'inscrivent dans le plan d'action UE FLEGT et consistent à soutenir les pays producteurs à travers :
  - a. la promotion du commerce du bois légal, mettre sur les agendas problème de bois de conflits, promouvoir les achats publics de bois de sources durables, soutien financier.
  - b. Le RBUE est obligatoire et les APV concernent le côté producteurs (volontaire)



2. Pour promouvoir la durabilité dans les APV il faut agir à plusieurs niveaux.
  - a. Economie (validation et mis en œuvre plans d'aménagement, encaissement des taxes)
  - b. Environnement (réglementation (aussi intérieur) par exemple au sujet du braconnage, rapport de gestion de déchets)
  - c. Social (concertation avec parties prenantes, santé, sécurité et salaires)

Plusieurs pays ont adopté des législations comparables au RBUE (USA, Australie, Japon, Corée du Sud). Avec la chine le mécanisme de collaboration bilatérale (forum annuel sur politique et échange d'information, et plans de travail annuels)

La collaboration avec pays producteurs (Carte pays APV)

Les Futurs plans sont :

- Elaborer des politiques similaires pour d'autres produits que le bois, notamment l'agriculture,
- Une communication (COM(2019) 352 final a été publié le 23/07/2019
- Pour la mise en œuvre de la communication : blended financing pour réduire des risques pour investissements dans gestion durable.
- Voir les forêts comme un ensemble de valeurs qui fournissent un ensemble des services. Protéger et restaurer les forêts.

## PANEL DE DISCUSSION

Comment créer les incitations pour s'engager vers légalité et durabilité ?

**Mr. Kim Carstensen, Directeur Général, FSC International**

On ne peut pas le faire seuls, chaque partie prenante a son rôle et sa part de responsabilité dans ce processus. La légalité est une étape vers la durabilité, et plus de collaboration est nécessaire sur ce niveau. La formulation des politiques ainsi que les visions claires des pays sont nécessaires pour l'ensemble des activités économiques pour que chaque acteur comprenne les attentes de chacun. La Société civile doit collaborer.

**Mr. Peter Latham, Président, PEFC Council**

En phase avec les propos de Mr. Kim Carstensen. Depuis 1992 (Rio) couper un arbre est considéré criminel, et le challenge actuel est de convaincre les consommateurs qu'acheter du bois des forêts gérées durablement permet de protéger ces forêts. Il faudra aussi une multitude d'approches, car une seule approche ne permet pas d'atteindre l'objectif avec des rôles pour chacun. Le challenge est pour l'ensemble des acteurs dans la chaîne de production. Comment les coûts peuvent être partagés, puisque le levier des marchés est quasiment inexistant, chercher aussi dans fiscalité.

**Mr. Alain Karsenty, Département "Environnements et Sociétés", CIRAD**

Le problème des certifications est que peu de consommateurs sont prêts à payer des primes pour des produits certifiés. Un groupe de chercheurs, soutenus par des organisations comme la banque mondiale, propose que la certification bénéficie des avantages fiscaux, pour diminuer les coûts de la chaîne de production. Au Cameroun les charges fiscales sont très élevées. Certains pays développés sont prêts à compenser les pertes de revenus. D'autres pays avec peu de charges actuellement, pourraient les augmenter pour les sociétés non certifiées. On pourrait faire quelque chose pareil pour les produits agricoles. Et c'est même applicable pour les produits importateurs, les règles de commerce international le permettent, de baisser les tarifs douaniers.

**Mr. Danan Chen, Président Adjoint, Power Dekor Group Co., Ltd**

L'aide des gouvernements mais aussi des ONGs sera nécessaire, il faudra obtenir des niveaux plus élevés de légalité et diminuer les risques d'évolution des standards. Il craint une multitude de certifications, en Chine, même avec des certification il faudra obéir aux obligations de contrôles de légalité du gouvernement. Les certifications mutuelles entre gouvernements sont préférables.

**Ms. Thais Linhares Juvenal, Responsable d'équipe, FAO HQ Rome**

Du bois durable pour un monde durable : Le projet « *sustainable wood for a sustainable world* » implique la mise en application, la prise en compte et la responsabilité. Avant de parler d'incitation, parler d'abord de mise en application (incluant sanctions pour illégalités), ce qui est moins cher. La responsabilité vers la société (non-paiement de taxes implique moins de revenus) mais aussi le secteur privé (concurrence déloyale et mauvaise réputation ont un impact négatif sur le marché du bois envers des matériaux concurrentiels). Rendre le gouvernement responsable. Quant à la certification : la certification de légalité, aussi d'un point de vue social et économique, peut rendre le secteur plus durable. Mais il y a un coût que le marché ne paie presque pas, pas parce que le consommateur ne veut pas payer, mais parce qu'il y a trop de produits illégaux à prix réduits.

**Dr. Wenming Lu, Directeur Général Adjoint, INBAR**

L'approche d'incitations fiscales et d'achats publics, a fait l'objet de plusieurs études en Chine. Insiste sur complexité et confusion sur le nombre de schémas. En Chine un certificat CoC pour l'ensemble des certificats ?

**Mr. Denis Mahongol, Chargé de Programme Senior, TRAFFIC International**

Sur le renforcement de la légalité dans les pays producteurs : il faudra que les gouvernements aient des capacités pour l'assurer. TRAFFIC cherche à mettre en place une plateforme, Africa treat (COMIFAC) pour un suivi en temps réel des illégalités, à travers les échanges et les formations. L'impact des communautés locales peut avoir un impact négatif, il est important de comprendre qu'il y a des forêts communautaires qui ont du mal à s'engager dans la certification qui est trop chère. Et comment peuvent les PME s'approvisionner au niveau légal ?

**Ms. Sheam Satkuru, Directeur, OIBT/ITTO :** on n'a pas encore parlé de délais, mais qui est important à inclure et de se les fixer.

S'agissant des politiques de marchés publics : La FAO pourrait organiser un atelier, en incluant aussi le bois domestique, sans réinventer la roue et apprendre des cadres politiques pour reconnaître la certification d'autres pays.

Le Cambodge commence à nommer et à faire honte aux entreprises qui sont impliquées dans le commerce de bois illégal.

La Chine parle des accusations de Global Witness, FSC semble encourager, comme ça évite du bois illégal. La diligence raisonnée est obligatoire pour tous les certificats.

## CONCLUSION DE LA SESSION

Les échanges de cette session ont particulièrement concerné les mesures incitatives pour aller vers la certification (fiscales et autres) ou des mesures pour augmenter la fiscalité pour des permis forestiers non-certifiés. De même un des participants, exportateur de produits parquet Chinois, a fait ressortir que les entreprises ne peuvent pas avoir toutes les certifications différentes pour pouvoir répondre aux demandes des clients. Même une certification FSC n'est pas suffisante pour un importateur européen, il faut toujours faire la diligence raisonnée. Ces échanges soulèvent l'enjeu majeur de l'harmonisation des certifications et des règles du jeu.

Dans le cadre du projet de « Mise en œuvre d'une approche régionale pour le développement des systèmes de certification PAFC », financé par le PPECF et PEFC avec l'appui technique de TERE, l'ATIBT a récemment organisé un premier atelier en novembre 2019, qui a abouti à l'élaboration d'une première version des normes de certification PAFC Bassin du Congo portant sur la norme de gestion forestière et la norme de chaîne de contrôle.

**En référence aux réponses de la question 9-DAY 1 - SESSION III du sondage<sup>4</sup>,** le feedback obtenu est le suivant :

- 1) *Est-ce que les mécanismes d'encouragement et d'accompagnement des entreprises à la certification indépendante sont aujourd'hui suffisants pour les emmener à un engagement à la certification ?*
- 2) *Légalité : En sus de ce qui a été développé au forum sur la légalité en général, de retour au Cameroun nous sommes allés avec l'Union Européenne revoir les grilles de légalité en vigueur pour l'APV FLEGT pour constater que ces grilles avaient été mal montées et que beaucoup de documents étaient demandés pour une transparence approximative ne donnant pas ainsi la possibilité aux grandes entreprises de pouvoir remplir leurs obligations.*
- 3) *Le RBUE pour l'Europe : La Chine envisage-t-elle dans le futur son propre règlement spécifique, car elle est aujourd'hui un grand importateur des bois ?*
- 4) *Peut-on parvenir à la légalité et la durabilité sans une estimation pertinente de la ressource ?*

---

<sup>4</sup> Q9 Formulez les questions que vous auriez voulu poser/soulever ?



### 3.2.4. D1 - Session IV : Les défis des chaînes d'approvisionnement « vertes » au niveau mondial

#### PANEL DE DISCUSSION

Après une brève présentation de chaque paneliste et de leur propre expérience. Il a été demandé aux panelistes de répondre aux questions suivantes :

- Quel est votre plus grand challenge, que ce soit pour le marché domestique ou à l'export ?
- Quelles sont les étapes prochaines ?

#### Mr. Hoai Ngo Sy, *Secrétaire Général Adjoint, Vietnam Timber and Forest Products Association*

Les efforts du Vietnam pour lutter contre l'exploitation illégale se situent notamment dans le renforcement des douanes, la diligence raisonnée - UE / Augmentation des importations de bois dans les pays d'Afrique. Nous avons besoin de mettre tous les acteurs dans le même bateau d'où l'importance des concertations. Il faut éviter les importateurs qui présentent des risques.

Des certifications de groupes ont été attribuées aux petits producteurs locaux cependant les charges de la légalité qu'elles doivent représenter 5% du coût de production. Mais garantie de légalité est une question de « to be or not to be ». Par qui doit être supporté le risque ?

#### Mr. Weiguang Lu, *Président, Anxin Flooring (Shanghai) Co. Ltd.*

Aucun commerçant à la base ne veut enfreindre la loi, c'est plus compliqué que cela. Les certificats sont-ils fiables ? Les lois d'un pays à l'autre sont différentes. En tant qu'acheteur ce n'est pas évident d'identifier la fiabilité des différents certificats. Ne pas oublier que l'entreprise existe pour gagner de l'argent.

Nous nous conformerons à la loi, au niveau légal les credentials for certification sont donnés par le gouvernement, mais parfois ils sont faux, et nous risquons des peines de prison (exemple Lacey act). Il est très difficile pour moi de distinguer des faux des vraies garanties de légalité, ça coûte de l'argent de vérifier. Et s'il n'y a pas de bénéfices, je laisse tomber. Ne veut pas payer les coûts supplémentaires.

#### Mr. Stephane Glannaz, *Directeur Commercial, Mil Maderas (Precious Woods Group)*

Lutte contre le changement climatique depuis 1998 au Brésil. 10% de la production est certifiés, et ce n'est pas inspirant pour les autres producteurs. Les employés sont motivés, Precious Woods est rentable, mais marche sur des œufs. Il faudra des revenus complémentaires, notamment par l'exploitation des essences secondaires. Contrairement à l'Europe, la Chine s'intéresse aux essences secondaires, mais paie un petit prix. Sans rentabilité garantie plus stable des forêts certifiées pour gestion durable, d'autres acteurs n'entreront pas dans ce processus.

#### Mr. Armand Blaise Diamvinza, *Directeur Adjoint, Afriwood, Congo*

Faire face aux lois congolaises, importance d'augmenter la capacité de transformation des entreprises. Actuellement le rendement en sciage est très mauvais.

Dans le projet de nouveau code forestier, la certification devient obligatoire. Souffre de concurrence avec le bois illégal, et souhaite diversifier les essences vendues.

#### Mr. Lu Ma, *CEO, Guangxi Sunway Forest Products Industry Co. Ltd*

Le grand défi est l'opinion publique « arbres plantations = destruction de la biodiversité ». Son entreprise assure 100 000 emplois aux paysans, 81% d'afforestation, malgré cela elle est toujours remise en cause par la population. L'entreprise pense avoir un impact positif sur la région et voudrait que cela soit reconnu. Il y a très peu de forêts certifiées au Brésil. Le cercle vertueux ne peut exister que s'il est économiquement viable. Importance de la profitabilité. Besoin d'innovation sur les essences secondaires. Besoin d'acteurs innovent dans un marché durable.



**Mr. Youquan Zeng, Directeur Général Adjoint, Treesun Flooring Co.**

Membre de WWF depuis 10 ans. Défi au niveau du coût : le prix est défini par le marché et surtout par le consommateur.

La société a rejoint le GFTN, 10 ans sont passés, beaucoup d'efforts ont été faits pour aller vers FSC : réduire les déchets, chercher à acheter du bois certifié. Le bois vient de pays différents, avec des lois différentes. Le trouve difficile de vérifier les documents (diligence raisonnée). Nous achetons des produits semi finis et vendons des produits finis. Très peu d'acheteurs demandent le certificat et ne sont pas prêts à payer plus.

**Quelles sont vos suggestions pour avancer ?**

**Mr. Lu Ma, CEO, Guangxi Sunway Forest Products Industry Co. Ltd**

Il faudra embrasser le développement durable. Notre société est la première à être certifiée, nous sommes le plus grand fournisseur d'Ikea de Chine. Nous sommes prêts à payer les agriculteurs qui gèrent les forêts fragmentées, pour les amener vers la certification (différents certificats des pays différents), mais nous collaborons avec l'administration.

**Comment vous faites pour motiver les petits agriculteurs ?** Nous ne pouvons pas travailler seuls, nous ne pouvons pas tout expliquer seuls, et c'est sur ce sujet, que le gouvernement fait beaucoup pour la sensibilisation.

**Mr. Hoai Ngo Sy, Secrétaire Général Adjoint, Vietnam Timber and Forest Products Association**

Nous devons nous familiariser avec les réglementations des différents pays. Il ne faut pas seulement se focaliser sur FSC.

**Mr. Weiguang Lu, Président, Anxin Flooring (Shanghai) Co. Ltd.**

Nous devons être en conformité avec les obligations des marchés, mais il faudra que les clients paient, et que nous trouvions des solutions pour réduire les coûts pour les producteurs (agriculteurs).

**Mr. Stephane Glannaz, Directeur Commercial, Mil Maderas (Precious Woods Group)**

Precious Woods a travaillé sur deux agendas différents, bois et gestion forestière durable. Les clients ne peuvent pas résoudre tous les problèmes. Il ne faudra pas changer d'objectifs mais chercher d'autres voies, les suggestions d'Alain Karsenty sont très intéressantes. Mais il faudra aller vite, certaines sociétés ne pourront plus porter les charges beaucoup plus longtemps.

**Qu'est-ce qui détermine le prix ?** Malheureusement le marché. Mais c'est donc la Chine qui a la clé.

**Mr. Armand Blaise Diamvinza, Directeur Adjoint, Afriwood, Congo**

Il faudra prioriser les points clés de l'aménagement, respects des diamètres, faire plus de transformations, et trouver un ou des standards pour petites sociétés.

**Mr. Youquan Zeng, Directeur Général Adjoint, Treesun Flooring Co.**

Apprendre de FSC et GFTN est utile pour préparer la prochaine COP. S'appuyer aussi des certifications CSR, à long terme cela apporte des bénéfices. La société a obtenu plusieurs certificats, ce n'est pas seulement ce que le client veut payer, mais aussi le moral ou l'éthique de la société qui compte et qui motive la société à continuer d'investir dans la certification.

## CONCLUSION DE LA SESSION

La certification, la diligence raisonnée, FLEGT tout a été mentionné. Cependant il n'y a pour l'instant pas assez de bois légal à l'achat. Pour les opérateurs économiques Chinois il ne peut y avoir un monopole FSC. Il est également mentionné que les charges pour être certifiés sont trop

importantes pour les sociétés productrices de bois du Bassin du Congo et que les acheteurs ne parviennent pas à payer le prix avec un bonus pour le bois certifié. Par ailleurs les standards de certification sont très exigeants pour les sociétés dans le Bassin du Congo. Les défis sont nombreux dans la filière, avec des changements de législation en cours, des réformes, l'interdiction d'exploitation des grumes à venir, le développement de la transformation, du sciage, du déroulage (contreplaqué).

Les problématiques que rencontre l'industrie forestière méritent de s'attarder sur les représentations négatives du secteur et nuisent à son développement malgré les actions positives en faveur de la replantation massive, les créations d'emploi. Il s'agira pour cela d'assurer une communication auprès des populations locales mais aussi de développer des sources de revenus permettant d'assurer les conditions de vie des peuples autochtones et contribuant à maintenir les forêts. Les échanges soulèvent ainsi les questions sur les lois et les taxes à supporter par les producteurs. Il sera nécessaire d'assurer la sensibilisation de la population locale sur l'industrie forestière, accompagner les paysans, petits producteurs qui doivent supporter des coûts trop élevés, rendre attractive l'offre et la mise en œuvre de la légalité, trouver de nouvelles sources de revenus en développant des essences secondaires, maintenir le dialogue, partager les expériences et les savoir-faire avec les acteurs chinois. En conclusion il s'agit d'évacuer les contraintes et de saisir les opportunités.

### 3.2.5. D1 - Closing Session : Dialogue sur les partenariats des chaînes d'approvisionnement vertes au niveau mondial : Initiative et plateforme du GGSC

#### PANEL DE DISCUSSION

##### Mr. Wei Xu, *Président, Starforest Flooring*

Faciliter les échanges, importance de bien faire les affaires. Différents pays, différentes phases de développement, un message clair nécessaire. Prendre en compte les sentiments des chinois : importance de l'unité. Attention aux conflits culturels à travers les multi-acteurs. Respecter la culture et les traductions.

##### Dr. Gerhard Dieterle, *Directeur Exécutif de l'OIBT/ITTO*

Proposer des solutions et innovation. Pour G. DIETERLHE, cette initiative est une occasion unique car elle vient du secteur privé, c'est un réseau qui peut renforcer les capacités. Différents pays, différentes cultures, mais on doit communiquer.

##### Mr. Robert Hunink, *Président de l'ATIBT*

Une fois de plus que nous devons le faire ENSEMBLE, pour construire la CONFIANCE et maintenir le DIALOGUE pour la transparence, mais qu'il faut mettre un délai. Ensemble/ partenariat/ confiance/ transparence. Action concrète et calendrier court terme.

##### Dr. Xinjian Luo, *SG, GGSC Secretariat*

Connecter les entreprises entre elles, importance du réseau et du partage d'expérience. Relier les différents continents. Besoins de la confiance ! Redonner confiance en la profession : secteur forestier = beauté de la vie. Importance réputationnelle. Réfléchir ensemble pour un meilleur développement.

##### Mr. Baozhong Huang, *Président, Jiangsu Wanlin Modern Logistics Co. Ltd.*

Importance d'harmoniser les normes internationales



**Ms. Thais Linhares Juvenal, Responsable d'équipe, FAO HQ Rome**

Travailler ensemble -avec le même message pour la légalité. Agir de façon connectée localement et à l'international avec toutes les parties prenantes. Importance des engagements communs.

## CONCLUSION DE LA SESSION

Ces échanges ont permis de promouvoir la coopération et la collaboration entre les producteurs, acheteurs, industries de transformation du bois et autres parties prenantes pour bâtir une plateforme dédiée aux chaînes d'approvisionnement "Vertes" à l'échelle mondiale, pour faciliter les partenariats stratégiques et les échanges d'information.

Pour les uns il faut plus d'actions.

Pour une des sociétés Chinoises, membre du GGSC, ce Forum est très important.

Une confiance existe dans les différents systèmes de certification.

**En référence aux réponses de la question 9-DAY 1 – CLOSING SESSION du sondage<sup>5</sup>**, les participants ont partagé les réflexions suivantes :

- 1) *Comment le GGSC voit le futur ? Mise en place du groupe de travail ? Appui des bailleurs ?*
- 2) *Comment atténuer les asymétries d'information en matière de commerce du bois, entre d'une part, les producteurs et les consommateurs, et d'autre part, entre les pays développés et les pays en voie de développement ?*

### 3.3. JOUR 2 de la conférence internationale à Shanghai – 23 oct. 2019

#### 3.3.1. D2 - Session I : Contribution du secteur de l'industrie du bois sur l'impact climatique et au développement durable

## PANEL DE DISCUSSION

**Mr. Chunfeng Wang, Directeur Général Adjoint pour la Coopération Internationale, NFGA**

Block chain technology et standardisation procédures d'achat.

**Mr. Vincent Istace, CIB, Responsabilité & Durabilité de l'entreprise**

Fait référence au rapport 2019 du GIEC sur l'impact du changement d'affectation des terres sur le climat. Replaces la concession forestière comme acteur important pour la lutte contre le changement climatique par la valorisation de la ressource qui justifie la non-conversion des terres forestières en agriculture par exemple.

**Dr. Emmanuel Groutel, Directeur Général, Wale, France**

Souhait d'un certificat international reconnu par tous. Promotion de Fair & Precious. A fait référence à la COP de biodiversité en Chine à venir, moment important à suivre. Les décisions politiques doivent permettre la chasse contre les bois illégaux. Le secteur privé doit faire des profits. Il faudrait punir sévèrement les responsables des trafics illégaux.

**Mr. George Tan, Président, Timber Exporters Association, Malaisie**

L'entreprise doit gagner de l'argent. Améliorer le dialogue entre gouvernements et entreprises. Le gouvernement doit utiliser des moyens modernes pour surveiller et punir (comme par exemple les drones). Demande aux gouvernements d'être plus strict et de renforcer la surveillance. Actuellement il existe des punitions incluant la prison (non seulement amendes). Il existe des technologies industrielles pour pouvoir améliorer les capacités de toutes les essences et mieux les valoriser dans les marchés de construction

<sup>5</sup> Q9 Formulez les questions que vous auriez voulu poser/soulever ?



### Mr. Wei Jiang, *Président, DAVE Flooring of Jiangsu*

Le rôle des entreprises forestières dans la lutte contre le changement climatique n'est pas encore reconnu. La substitution des produits non durables par des produits ligneux doit s'appuyer sur la légalité et la formation. Le gouvernement doit aider à communiquer sur l'importance d'utiliser du bois légal. Peut-être à travers un design permettant de mieux distinguer l'aspect naturel du bois, par rapport à d'autres matériaux.

### Mr. Xiangyang Guo, *Président, Shenzhen Sampo Furniture Co. Ltd.*

### Dr. Zhongtian Zhang, *Directeur Exécutif Adjoint, APFNet*

Matière première, il est nécessaire d'avoir des outils d'aide à la décision afin de distinguer ce qui est légal ou non, d'avoir des formations pour le secteur privé. S'agissant de la fabrication, comment faire pour être à faible empreinte carbone ? Actuellement l'utilisation de peintures sans solvants pour réduire les émissions. Diminuer la consommation d'énergie en travaillant de nuit... FSC comme les autres marques vertes doivent pouvoir éduquer le grand public. Le gouvernement doit aussi sensibiliser les consommateurs. Dans une approche rendement matière le Dr. Zhongtin Zhang a fait référence au design de produit. Quel est le coût du changement climatique pour le secteur du bois ? « L'exploitation illégale a toujours existé, nous devons assumer une plus grosse responsabilité » : pauvreté = illégalité. Il faut améliorer le niveau de vie des populations pour réduire l'exploitation illégale. Les entreprises doivent se renseigner pour mieux connaître les politiques de changement climatique. Il faut assurer l'amélioration des rendements matières tout au long de la chaîne.

Il était chef négociateur et a participé à l'élaboration de l'article 5 de l'accord de Paris, après l'ITTO, et maintenant en charge de l'organisation qui s'occupe de reforestation. L'exploitation forestière est responsable d'une partie de la déforestation. L'exploitation a aussi une responsabilité d'améliorer la vie des populations locales. Une reconnaissance internationale pour ces responsabilités de préserver la forêt et de contribuer au développement local est importante.

## QUESTIONS

### Comment on sait d'où vient le bois ?

Pour les sociétés : grâce aux inventaires et la traçabilité

### Que fait-on pour optimiser le rendement des bois abattus ?

Attention on ne peut pas utiliser juste comme ça les rebuts en forêt, c'est réglementé (et de façon différente) dans chaque pays.

### Que fait-on pour élargir l'usage du bois dans le secteur de la construction ?

Avec l'administration, il faut essayer d'inclure une partie des produits de bois dans la liste des produits pour empreinte carbone. Essayer de l'intégrer dans les infrastructures pour le tourisme.

## CONCLUSION DE LA SESSION

En dépit des aspects positifs et de la contribution croissante de la gestion légale et durable des forêts à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, à la création d'emplois et à la réduction de l'empreinte carbone, la persistance des pratiques non durables fait oublier les pratiques vertueuses. La faible reconnaissance du rôle et du potentiel de l'industrie forestière dans la lutte contre le changement climatique et le développement durable au niveau international appelle une meilleure communication et sensibilisation des produits de bois légaux et certifiés auprès du public.

Afin de développer de manière durable et responsable la filière « bois africains », l'ATIBT, avec l'appui financier du PPECF, assure la promotion et la valorisation des bois tropicaux sur les marchés responsables, demandeurs de bois certifiés, à travers des actions permettant :

- D'inciter les exploitants à s'engager dans une démarche certification légalité, puis la certification gestion durable et
- De sensibiliser les acteurs en aval et les acheteurs publics et privés au bilan RSE favorable et aux qualités techniques et naturelles remarquables des bois tropicaux.

Ce projet s'appuie notamment sur la marque Fair & Precious. Elle s'inscrit dans la démarche du programme marketing de l'ATIBT qui consiste à mieux comprendre les marchés bois tropicaux et à trouver les leviers stratégiques permettant de stimuler les débouchés des bois issus d'une gestion durable des forêts.

En référence aux réponses de la question 9-DAY 2 - SESSION I du sondage<sup>6</sup>, les participants ont soulevé les réflexions suivantes :

- 1) *Tenant compte du fait que le bois est un matériau facilement recyclable, de l'innovation en termes de recherche et développement, l'industrie du bois à elle seule génère ses propres intrants c'est à dire ses colles, ses produits de traitement et de finition. Plus que d'autres industries, celle du bois est plus propre que beaucoup d'autres.*
- 2) *Quel est le rôle des clients internationaux sur les produits finis ou semi-finis chinois, pour assurer des chaînes d'approvisionnement légales et durables ?*
- 3) *N'est-il pas souhaitable, en sus des solutions technologiques, d'envisager une sorte de cagnotte constituée par les contributions financières de tous les industriels du bois au monde, gérée par l'OIBT, par exemple, et qui serait destinée à financer les plantations forestières dans les pays tropicaux?*

### 3.3.2. D2 - Session II : PFBC - L'état et l'avenir des forêts du Bassin du Congo

#### Présentation COMIFAC [en anglais](#)

Mr. Valérie Tchuante-Tite, OFAC/COMIFAC

Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) fonctionne à travers un conseil et des collègues par groupe d'acteurs et « **travaille en relation étroite avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)** ».

La COMIFAC compte 10 pays membres. Elle est « *l'organe régional chargé de l'orientation et de l'harmonisation des politiques forestières et environnementales, dans l'intérêt de promouvoir la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.* ».

L'OFAC (Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale), est « *une cellule spécialisée de la COMIFAC, qui met à disposition des données actualisées et pertinentes sur les forêts et les écosystèmes de la région, visant à informer la prise de décisions politiques et à promouvoir une meilleure gouvernance et une gestion durable des ressources naturelles.* »

Sur plus de 50 millions d'ha, comptant 393 concessions, dont 102 aux asiatiques et 63 aux chinois (presque 13 millions ha), attribués aux concessions forestières, environ 7 millions de m<sup>3</sup> de grumes sont récoltées. L'exploitation forestière emploie environ 33 000 personnes contre 21 500 personnes dans l'industrie. En 2016, le secteur forestier représente 4% du PIB (105 milliards\$).

Sur 150 espèces, seulement 20 sont exploités parmi lesquelles 2/3 (66%) de la production reposent sur 3 essences (Sapelli, Okoumé et Ayous).

La Chine importe plus de 70% de la production, et s'intéresse aussi aux autres essences.

<sup>6</sup> Q9 Formulez les questions que vous auriez voulu poser/soulever ?



Dans ce contexte, la COMIFAC souhaite :

- Permettre aux zones rurales de s'impliquer davantage dans la gestion des ressources locales,
- Développer le rendement intérieur en investissant dans les infrastructures de transformation et de transport ainsi que dans la formation de travailleurs qualifiés et évaluer le modèle des zones économiques spéciales,
- Promouvoir la certification légale et durable des concessions forestières, renforcer leur statut juridique et leur réglementation,
- Promouvoir la 1ère, 2ème et 3ème transformation des grumes à l'intérieur de leur pays de production,
- Développer les zones forestières exploitées et économiquement valorisées par un secteur entièrement formel.

Ces actions visent à :

- Réglementer le marché intérieur du bois, qui approvisionne une grande partie de la population nationale et sous-régionales,
- Rendre obligatoire l'utilisation de bois d'origine légale dans les marchés publics en Afrique centrale.

### [Gestion durable - Exposé sur les résultats du projet DYNAFFOR-P3FAC concernant la durabilité des plans d'aménagement, les essences qui peuvent devenir vulnérables tel que le SAPELLI et L'AYOUS et la nécessité de développer des marchés pour d'autres essences moins connues en anglais / en chinois](#)

Ms. Sylvie Gourlet-Fleury, CIRAD Dynaffor – P3FAC

D'après les cartes sur la biodiversité : le nombre d'espèces est très élevé dans les zones tropicales ou subtropicales. D'après la carte des stocks de carbone, il y a beaucoup de carbone dans forêts humides tropicales mais il n'y a pas de relation entre le stock carbone et la biodiversité.

Sur la situation des plans d'aménagement, qui sont censés garantir une gestion durable des forêts (le flux constant de bois, la préservation de l'environnement), Sylvie Gourlet explique les bases de la gestion durable, les règles, les connaissances d'espèces, de suivi de croissance par placette, en Afrique Centrale suivi depuis 1982. 40 ha, 10 placettes de 9 ha chacun, suivi de 310 espèces, parcelles sans exploitation, d'autres sont exploités à 4 arbres par ha.

Le diagramme de suivi de stock de carbone montre que les forêts naturelles forment un stock de bois renouvelable. Dans les placettes on constate une croissance rapide et en 25 ans le stock carbone est reconstitué. Seulement 25% des essences sont exploitées. Attention : les résultats sont très différents d'un endroit à l'autre, il ne s'agit donc pas d'extrapoler, mais plutôt d'installer des placettes dans chaque concession.

Les recommandations portent sur :

- L'augmentation de la quantité de lumière. Pour cela il faut exploiter plus intensément mais sur des surfaces plus petites,
- La diversification des essences exploitées,
- L'augmentation de la durée de rotation,
- L'augmentation des sites de suivi comme à Mbaïki (Centrafrique), où le réseau a été élargi en 2012 avec placettes et transects, certains sites sont abandonnés pour cause de départ des partenaires sociétés forestiers, mais il faudra encore beaucoup plus. Se pose donc la question du financement de ce suivi.

Exemple du site expérimental de M'Baïki, installé en 1982 : 10 parcelles de 9ha chaque, plus de 310 espèces : en 24 ans : (i) pas d'impact de l'exploitation forestière sur la biomasse (ii) récupération de seulement 40% du stock commerciale. Rotation après rotation on perd le stock de Sapeli et Ayous. Faut-il exploiter davantage au même endroit ? Exploiter plus d'espèces d'arbres différents et moins de sapeli et d'ayous ?

Il faudrait augmenter les périodes de rotations et surtout il faudrait plus de sites de suivi car les dynamiques peuvent être très variables d'une localité à une autre.

## PANEL DE DISCUSSION

### Comment créer des chaînes de valeur sans détruire le capital des forêts ?

**Dr. Lee White, Ministre des Eaux, des Forêts de la Mer et de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres, Gabon**

Les défis internationaux mais aussi au niveau local (communautaire) amène à donner plus de valeur aux forêts. Rendre plus précieuses les ressources forestières (vision commerce équitable) par une bonne gestion avec un meilleur partage entre les populations, les gouvernement et les entreprises. Les forêts communautaires doivent être encadrées. Il est important de prendre en compte la plantation d'arbres et l'agroforesterie qui apportent un revenu aux populations locales. Il faut faire mieux que les accords de Paris. Sur la question des réfugiés climatiques dans le bassin du Congo, il faut se référer à la diplomatie internationale.

Pour le Ministre Lee White, le défi est effectivement de savoir comment donner plus de valeur aux forêts (commerce équitable ?) pour mieux les préserver, et à plus long-terme (20-30 ans) les défis de l'immigration des réfugiés climatiques qui se déplaceront des savanes vers les zones forestières. Il faudra plus de transformation sur place, trouver un équilibre pour faire gagner aussi bien les états que les investisseurs/sociétés, et que les populations trouvent leurs parts. Attention au risque de « vol » de bois dans les forêts communautaires. L'agroforesterie pourrait être une solution (diversifier le secteur bois et créer des revenus pour les populations locales).

**Mr. Pierre Taty, Directeur de cabinet, Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement, République du Congo**

Il n'y a pas de valorisation du prix du bois légale et durable actuellement. Il y a un véritable besoin d'investir dans la connaissance des écosystèmes et la connaissance de la ressource exacte afin de lui donner une valeur réelle. Face au mouvement migratoire, il est nécessaire d'avoir une dynamique d'inclusion. Il est important de bien définir les rôles de chacun : laisser l'état assurer la régulation et la légalité.

**Mr. Georges Mouncharou, Représentant du président de la COMIFAC**

Il faudra un rôle fort des états, et il faudra un dialogue structuré avec la Chine, bien prendre en compte la satisfaction des populations locales.

**Mr. Jinming Zheng, Président, Shanghai Hoist Timber Co. Ltd.**

Diminuer le flux de bois illégal importé en Chine, la responsabilité aux pays producteurs pour créer plus de valeur dans leurs pays. Avec l'administration nous pouvons en plus de commerce aussi parler de ce sujet. Il faudra chercher à valoriser le long de toute la chaîne de valeur.

Revoir l'affectation des terres d'un point de vue de la propriété, si un exploitant possède une forêt, qu'elle est à lui, cela devient son bébé et il en prend soin à la différence de si c'est juste une location.

**Mr. Jie Xu, Président, Yulin International Timber Co. Ltd.**

Elaborer un guide d'orientation pour les investisseurs. Comment faire pour investir dans des infrastructures au niveau des petites entreprises qui ne sont pas capables d'assumer les charges ?

**Mr. Guohua, Zhang, Funding Chairman, UFIAG**

Eviter les conversions de forêt en agriculture, pire que tout pour le climat. Il souhaite participer à la recherche sur les connaissances forestières (cf. présentation Sylvie). Inventer des machines à moins d'impact sur l'environnement exemple le séchage sur bateau (présenté comme une bonne pratique).



S'agissant des problèmes d'infrastructures et du temps de transport, l'UFIAG est disponible pour discuter avec les parties prenantes pour améliorer la responsabilité sociétale et réduire la déforestation, améliorer les équipements causant moins de dégâts sur la forêt, ou par exemple pour intégrer des séchoirs dans les bateaux de transport, mieux communiquer sur l'empreinte carbone.

**Mr. Alain Karsenty, Département "Environnements et Sociétés", CIRAD**

Les bailleurs de fonds financent des projets sur 5 voire 10 ans maximum ce qui rend difficile par exemple le financement des placettes de recherche. Cette durée est trop à court terme pour la forêt où il faut des projets sur 30 ans, voir 50 ans. Concernant le foncier : il faudrait faire preuve d'imagination par rapport à la superposition des droits et des types de ressources et exploitations → question fondamentale que les droits de propriété. Prendre en compte des contextes est d'une grande importance.

FSC demande aussi un maintien des espèces. Pour valoriser et garantir la valeur à long terme, la propriété de l'état ne marche en général pas, il faudra résoudre la question du foncier, en lien avec les différents produits qui peuvent être exploités, pour permettre de mieux valoriser les forêts.

## CONCLUSION DE LA SESSION

La chine importe 70% de la production, avec 7% de certification dans le Bassin du Congo. Il est important d'accroître la 2ème et 3ème transformation localement et d'investir dans l'énergie pour la transformation.

En Chine, il y a 707 espèces d'arbres. L'Afrique a peut-être moins de richesse spécifique mais plus de stock de carbone. La diversité floristique est différente du stock de carbone.

Les plans d'aménagement apportent-ils les règles du jeu durables ? Diamètre de coupe, temps de rotation, sélection des espèces. Besoins d'études longs termes.

**En référence aux réponses de la question 9-DAY 2 - SESSION II du sondage<sup>7</sup>**, les participants ont apporté des réflexions supplémentaires :

- 1) *La lutte contre la corruption et le renforcement des législations seraient une garantie pour l'avenir des forêts du bassin de Congo.*
- 2) *L'état actuel est critique, les initiatives comme celle de la République centrafricaine sont à multiplier ; la gestion durable des concessions forestières et le prélèvement de tous les bois qui ont atteint la maturité est importante car elle permettra d'éclaircir plus les forêts. Les projets de développement comme dans les autres bassins doivent être cadrés par la COMIFAC. C'est selon une étude récente la zone qui attire le moins d'investissement.*
- 3) *Est-ce que le bois certifié reste une condition pour l'importation en chine ?*
- 4) *Comment renforcer le rôle de l'Etat, tout en garantissant le principe de participation raisonnée ?*
- 5) *Où sont les systèmes de suivi de la dynamique des forêts sur le long terme ? Que fait la recherche africaine ?*

---

<sup>7</sup> Q9 Formulez les questions que vous auriez voulu poser/soulever ?

### 3.3.3. D2 - Key Outcomes

Lecture des Key Outcomes par ATIBT, OIBT, et GGSC.

#### Signature de l'Accord entre UFIGA et UFIAG.

UFIGA (F. Van de Ven, Délégué Général de l'UFIGA) & UFIAG (Mr. ZHUANG de la société ALOGO, Président fondateur de l'UFIAG) sur l'engagement à minima de la certification de la légalité audité tierce partie dans les trois ans, en présence de Lee WHITE, Ministre des E & F, Le Président R. HUNINK de l'ATIBT, Mr. Lu NENGWEN, Président du CTWPDA, G. DIETERLHE, Directeur Exécutif de l'OIBT, Dr. LUO XINJIANG, Secrétaire Générale du GGSC.



### 3.3.4. D2 - Session III : Durabilité économique de l'industrie du bois dans le bassin du Congo

#### Présentation, [FRM-OFAC en français](#) / [en anglais](#) / [en chinois](#)

Mr. Nicolas Bayol, FRM-OFAC, President Forest Commission ATIBT

Selon la carte OFAC, 170 millions ha des forêts denses, 50 millions ha de concessions, dont 10 certifiées. Sur histoire de l'aménagement forestier. Sur 150 espèces inventoriés, et 5 essences qui représentent 25% des volumes totaux. Ensemble des 150 espèces pourrait donner un volume exploité de 30 millions m<sup>3</sup>/an. Actuellement 7 millions = 1% de production mondiale et 5% de production tropicale. On observe une chute de production des essences phares lors de la 2<sup>ème</sup> rotation, des chutes de transformation locale au Cameroun, RCA et RDC ainsi que des rendements de transformation très bas, très peu de transformation poussée.

Dans le cas du Gabon, avec l'interdiction d'export et la spécialisation qui se développent au Gabon, jusqu'à la construction de meubles, le transport représente 30-60% du prix de revient. Les graphiques sont intéressants sur la fiscalité. Pour devenir compétitif : le renforcement compétitif, la recherche, l'accès au financement, l'accès aux marchés domestiques, la formalisation des PME.



## PANEL DE DISCUSSION

Il a été demandé aux panelistes de poser les problèmes et/ou de formuler des propositions quant à la durabilité économique.

### Mr. Robert Hunink, *Président de l'ATIBT*

Non seulement les routes doivent être entretenues, mais aussi les rivières devraient être draguées régulièrement, et ainsi un transport moins cher pourrait aussi être possible. Que peuvent faire des banques de développement pour que les pays investissent mieux dans l'infrastructure ? L'idée d'incitations fiscales pour les sociétés certifiées est très intéressante. Il sera crucial de savoir quand est-ce qu'il sera mis en place (à très court terme), tant qu'il y a encore autant de concurrence déloyale ? Il existe des problèmes de non-remboursement de TVA. Le capital n'est pas disponible pour investir dans la transformation. Des incitations fiscales pourraient aussi aider à investir dans la transformation plus poussée. Dans le cadre du renforcement des capacités, un projet de 5 ans vient d'être signé avec l'AFD et RIFFEAC, focalisé sur la formation des formateurs.

### Mr. Ashish Malik, *Directeur Général Adjoint, CIB, République du Congo*

Le coût au Congo est devenu plus important depuis le péage de 2500XAF/km, le transport de 4 mois bloque le capital trop long. Il faudra que les gouvernements investissent vraiment dans l'infrastructure.

La cogénération a commencé en 2015, permettant de réduire le transport de gasoil (- 5 000 000 litres) en plus. La possibilité de cofinancement par certaines banques est possible. Les coûts pour construire l'installation de cogénération ont diminué de 50% (avant 3-4 million) actuellement 2 millions. En parlant de diminution de TVA et réduction de taxes pour les sociétés certifiées, où le gouvernement obtiendra ses revenus, il faudra vraiment se concentrer à l'ajout de valeur locale (transformation) et apprendre des pays comme le Vietnam pour que les pays adoptent des méthodes pour rapidement rembourser la TVA. Problème d'augmenter le rendement de transformation comme en Chine : en Chine il y a beaucoup plus de clients pour les produits de 3<sup>ème</sup> transformation.

### Mr. Stéphane Glannaz, *CCO Precious Woods, Suisse*

### Ms. Françoise van de Ven, *Secrétaire Générale, UFIGA, Gabon*

Au Gabon aussi il y a le problème de la qualité des routes et le non-fonctionnement de chemin de fer.

Au Gabon les banques prêtent de l'argent mais à des taux très élevés. Le projet FINFORTROP essaie de proposer aux banques des tarifs moins élevés. Le remboursement de TVA va un peu mieux pour les déclarations actuelles, mais il reste encore de grands retards et il y a une inquiétude que ces montants ne soient pas payés.

Les plus pénalisées sont les sociétés industrielles sans forêts. Propose une TVA de 6% au lieu de 18%, puisque le bois est un matériau de construction. Cela rend les sociétés aussi plus compétitives avec le secteur illégal, et permettra aussi d'approvisionner les marchés locaux avec du bois légal et de qualité (séchée). Ce sujet devrait être traité au niveau régional. Comment garantir la formation à long terme (au-delà des projets) ? à travers des écoles existantes ? Au Gabon une réunion a eu lieu avec le ministre de travail, et des conventions seront signées entre écoles et syndicats pour garantir que les formations soient focalisées sur des possibilités de travail dans le secteur forestier.

### Mr. Binchuan Zhuang, *Président de l'UFIAG, Gabon*

C'est le niveau de développement des pays qui est la cause des mauvaises routes, les acteurs internationaux (incluant les investisseurs chinois) doivent aider pour l'améliorer, tout comme l'énergie des ressources durables (biomasse, cogénération avec déchets).

La Chine offre des bourses aux étudiants pour faire des études d'excellence en Chine. Avec des gens bien formés l'illégalité va diminuer.

### Mr. Armand Blaise Diamvinza, *Directeur Adjoint, Afriwood, Republic du Congo*

Afriwood est en périphérie de Pointe Noire, fait face aux gros problèmes d'électricité, et donc aussi bien à Pointe Noire, que sur les chantiers la société fonctionne avec des groupes électrogènes. La société souhaite surtout que le gouvernement crée un environnement fiscal qui encourage des investissements. Il existait des textes, mais ils ont été suspendus. Le TVA est 18,8%, mais n'est pas remboursé.

Dr. Ralph Ridder, *Responsable de la politique forestière, GIZ* va explorer des possibilités de réduction de taxes pour l'importation des bois certifiés.

## CONCLUSION DE LA SESSION

Les diverses propositions avancées portent sur l'accessibilité aux financements, les arriérés de crédit TVA, le taux de la TVA sur le bois, la biomasse/cogénération qui sont coûteux en tant qu'investissements mais qui rapportent énormément dans le temps avec le prix du carburant qui ne fait que grimper, le manque d'infrastructures (logistique), le coût de mise à FOB élevé, les délais d'évacuation (routes, train, port).

**En référence aux réponses de la question 9-DAY 2 - SESSION III du sondage<sup>8</sup>**, entre causes et propositions concernant la durabilité économique, les échanges ont suscité les réflexions suivantes :

- 1) *Le développement des essences de promotion et la restriction des essences phares comme facteur de la durabilité économique.*
- 2) *Cette durabilité n'est plus à démontrer au point de vue économique de la sous-région ; l'augmentation du PIB par la création d'emplois directs; la transformation plus poussée du bois ; l'utilisation des essences peu connues ou pas demandées qui restent en forêt ; l'utilisation des produits spéciaux tels que les lianes, les souches, les coursons feront apparaître de nouveaux métiers.*
- 3) *Réaction des Etats concernés ?*
- 4) *Il fallait présenter la topographie de tous les pays du bassin du Congo et non se limiter seulement à quelques pays.*
- 5) *Comment organiser le marché sous régional à cet effet ?*

### 3.3.5. D2 - Side Event : Vérification de la Légalité et Traçabilité

#### Téléchargez le Compte-rendu spécifique

Un side-event sur la certification a également eu lieu, avec un groupe d'entreprises chinoises. Ces échanges ont mis en avant les informations nécessaires à la mise en œuvre de la gestion durable contribuant à la réduction de l'exploitation illégale, notamment à travers la présentation du plan d'action FLEGT, du programme pour la promotion de l'exploitation forestière certifiée (PPECF), et des systèmes de vérification de la légalité (SVL) et de traçabilité.

Cette rencontre organisée par le GGSC et l'ATIBT a permis d'assurer une meilleure compréhension des outils concrets à la mise en œuvre de la gestion légale et durable des forêts tropicales dans le bassin du Congo auprès des parties prenantes chinoises<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Q9 Formulez les questions que vous auriez voulu poser/soulever ?

<sup>9</sup> Shen Jianwen, vice-président de JIANGSU WANLIN MODERN LOGISTICS Co. Ltd.  
Zhou Libo, directeur des affaires Bois de de JIANGSU WANLIN MODERN LOGISTICS Co. Ltd.  
Zhuang Bingchuan, ALONG SARL GABON et président de l'UFIAG  
Li Xia, directeur général adjoint de ALONG SARL GABON  
Zhang Guohua, directeur général de PENGXIN GABON et président fondateur de l'UFIAG



En référence aux réponses de la question 9-DAY 2 - SIDE-EVENT du sondage<sup>10</sup>, les échanges spécifiques dédiés à la légalité et à la traçabilité ont soulevé les feedback suivants :

- 1) Pourquoi ne pas emmener les états Asiatiques à rendre obligatoire un certificat de légalité pour tous les produits bois importés ?
- 2) Déjà développé plus haut. Mais la simplification des procédures est vivement souhaitée pour la traçabilité
- 3) La légalité est-elle toujours suffisante ?
- 4) Comment renforcer les capacités des services publics et de la société civile ?

### 3.4. Visite du musée du bois et réception B2B à Zunmhui – 23 oct. 2019 (fin de journée)

Le GGSC a organisé avec STTA une réception au musée du bois afin d'assurer des rencontres entre des acheteurs chinois et des producteurs. Il a réuni environ 150 participants.

Si certains industriels ont pu se rencontrer et communiquer, cela a été plus difficile pour une grande majorité. En effet, ils ont été limités par la barrière de la langue.

Dans une prochaine collaboration, il sera essentiel de rassembler de meilleures conditions de communication et de compréhension entre les acteurs.

### 3.5. Visites de terrain et échanges commerciaux à Nanxun – 24 oct. 2019

A l'issue des 2 jours de conférence internationale, les participants ont été invités à participer aux visites de terrain favorisant les échanges commerciaux. Elles ont été organisées par CTWPDA.

Visite 1 – Treessun Flooring Co. à Nanxun (Entreprise de parquets)

Visite 2 - Sunyard flooring company à Nanxun (Entreprise de parquets)

Visite 3 – Musée de parquets à Nanxun : Starforest

Dans la région de Nanxun à environ 1h30 de Shanghai en voiture.

### 3.6. Participation au Global Wood Flooring and Harwood conference de CTWPDA à Huzhou – 25 oct. 2019

#### 3.6.1. WOOD FLOORING CONFERENCE

*Cette Conférence est un évènement annuel de l'organisation professionnelle CTWPDA, et permet des échanges ciblés majoritairement sur la production de parquet. Le format de cette conférence est basé sur des exposés d'experts, sans débat.*

Lors de la cérémonie d'ouverture sont intervenus :

- Mr. XIA JIANDING - Maire Adjoint de HUZHOU,
- Mr. LIU NENGWEN, Président du CTWPDA,
- Mr. HE LIMING, Président du China Federation of Logistics & Purchasing
- Mr. G. DIETERLHE, Directeur Exécutif OIBT
- Mr. R. HUNINK, Président de l'ATIBT

Les intervenants Chinois ont tous signalé l'importance de la Chine en tant que pays producteur, la 2<sup>ème</sup> plus grande zone économique du monde et l'importance portée à la logistique en Chine.

La conférence a démarré avec divers discours d'ouverture, des sociétés et des fédérations sur l'innovation et les différentes approches pour continuer à faire grandir la croissance économique, état et recherches sur situation économique et guerre commerciale avec les Etats-Unis.

Arnaud HETROIT, directeur du Commerce du Bois a fait une présentation sur les marchés européens et leurs exigences

<sup>10</sup> Q9 Formulez les questions que vous auriez voulu poser/soulever ?



**Mr. WANG YUANHONG, Directeur Adjoint et chercheur de L'ECONOMIC FORECASTING DEPARTMENT OF THE NATIONAL INFORMATION CENTER**, qui donne un exposé sur les performances de l'Economie, les tendances, les perspectives. En synthèse les performances sont moins bonnes (tensions avec les Etats Unies), les perspectives sont moins bonnes et l'augmentation annuel sera moins importante comparé aux autres années  
[Téléchargez la présentation en anglais / en chinois](#)

**Mr. LI JIAFENG, Vice-Président & Secrétaire Général du CTWPDA**, explique les performances de l'Industrie du Parquet qui a connu une croissance terrible. A voir ce que sera le futur avec la situation des Etats Unies-Chine.

**Mr. Steven JOHNSON, Directeur Département Commerce et Industrie de l'OIBT**, a fait un exposé sur les importations de bois par la Chine. Certains pays sont sur le point de prendre des décisions sur l'exportation de grumes, tel que la République du Congo, la Papouasie Nouvelle Guinée. Les bois le plus demandés en Chine sont plutôt claire alors que beaucoup de bois africains sont foncés.  
[Téléchargez la présentation en anglais / en chinois](#)

Exposé de **Mr. Armand HETROIT du LCB Le Commerce du Bois (France)** qui donnait des chiffres sur les importations de parquet dont 82% était du laminé et 17% de bois massifs, les données sur la production du parquet en Europe (Pologne, Suède, Autriche, Allemagne, etc.). Il a également mentionné que la consommation en bois tropicaux décline en Europe. Les fabricants de parquet en France ont récemment mise en place un label « LES PARQUETS DE France », fabrique en bois du pays et bois certifié FSC ou PEFC.  
[Téléchargez la présentation en anglais / en chinois](#)

**Mr. ZHANG KAI, Président de TREESSUN FLOORING CO**, se pose des questions sur le marché en Chine avec les récents développement entre les Etats Unies et la Chine, qui affectent l'économie chinoise. La visite de croissance et la moins importante sur les 30 dernières années. Il y a cependant le développement d'une classe moyenne en Chine (accumulation de richesse) qui elle consomme du bois. Il y a toujours les marchés internationaux (dont l'Europe). On note aussi que les chinois utilisent plus de cartes de crédit comparé au passé. Il y a également des partenariats qui se forment entre des entreprises fabriquant le parquet et les entreprises qui vendent des meubles et les articles de maison (home furnishing)  
[Téléchargez la présentation en anglais / en chinois](#)

**Mr YAO HONGPENG, Président FLOORING DEPARTMENT, Der FUTURE SCIENCE & TECHNOLOGY HOLDING GROUPE CO LTD** qui a fait allusion aux incertitudes des marchés pour le futur mais qu'il faut développer des nouveaux défis tout en restant réaliste en faisant le mieux possible.

**Mr. LU WEIGUANG, Président de A & W (SHANGHAI) WOODS CO Ltd**, mentionne les investisseurs Japonais, une nouvelle vision du parquet, la situation économique difficile en ce moment.  
[Téléchargez la présentation en anglais / en chinois](#)

**Mr. YANG DI, Directeur Commercial de JINLONG WOOD GROUP**, commercialise le parquet lamellé-collé avec une certification de qualité  
[Téléchargez la présentation en anglais / en chinois](#)

**Signature du Protocole d'accord (MOU), entre l'ATIBT (ASSOCIATION TECHNIQUE INTERNATIONALE DE BOIS TROPICAUX) & le CTWPDA (CHINA TIMBER AND WOOD PRODUCTS DISTRIBUTION ASSOCIATION), concernant la collaboration au niveau du commerce du bois légal, le transfert de technologie/appui à la formation, etc.**

### 3.6.2. HARWOOD CONFERENCE

Cette Conférence est un évènement annuel de l'organisation professionnelle CTWPDA, et permet des échanges ciblés majoritairement sur les bois tropicaux. Le format de cette conférence est basé sur des exposés d'experts, sans débats.

**Mot d'ouverture de Mr. R. HUNINK, Président ATIBT.** A rappelé pour l'ATIBT la nécessité d'acheter le bois légal, la collaboration dans la confiance et la transparence et l'appui sur la formation du personnel point de vue techniques, tenant compte de performances vu lors des visites des usines. L'ATIBT a signalé qu'un vaste programme d'appui à la formation sera bientôt mise en œuvre (projet ADEFAC financé par l'AFD) et vu que la Chine appui également la mise en place de trois centres de formation au Gabon (Libreville, Franceville et Port Gentil), qu'il serait judicieux de pouvoir travailler ensemble

[Téléchargez le discours](#)

**Mr. LUO XINPING, Président Comité Bois Durs du CTWPDA.**

CTWPDA, président, La quantité des grumes de bois durs augmenté avec 1,5%, et réduction de prix de 13,9%, prix de bois scié réduction de prix de 21,1 % ( ?). Import de softwood augmente, de hardwood diminue. Enorme augmentation d'import de l'europe (52,3%), diminution vers l'Afrique et USA. Pic d'importation de bois durs africains en 2017, actuellement presque la moitié. Pour l'Afrique diminution de volumes et des prix. Pour le bois de rose par contre, augmentation de prix (quantité -13,3%, prix + 12,1%). L'Afrique représente 35% des bois durs tropicaux importé. Augmentation d'import de bois scié de 10,57%, mais diminution de prix (6,89%). Prix de bois dur américain importé entre 435-622 (l'année dernière 826).

[Téléchargez la présentation en anglais / en chinois](#)

**Exposé de Mr. P. MARTIN/ATIBT Directeur Technique.** Exposé sur les attentes des clients européens des bois tropicaux durs. Les défis des bois tropicaux en Europe. 1°) la sécurité, durabilité et le prix 2) la réduction de l'empreinte carbone 3) le respect de la faune, flore et les communautés locales 4) la possibilité de pouvoir communiquer sur les bois tropicaux sans subir des attaques.

[Téléchargez la présentation en anglais](#)

**Exposé de Mr. A. TIOTSOP/ATIBT Congo/Brazza et Mme F. VAN DE VEN ATIBT/UFIGA** sur le bois légal en provenance de la République du Congo et la République Gabonaise

[Téléchargez la présentation en anglais / en chinois](#)

**LCB Nicolas PILLET** sur marchés européens.

[Téléchargez la présentation en anglais / en chinois](#)

**Exposé de Mr. D. MAHONGOL/ONG TRAFFIC Cameroun** sur le bois légal en provenance du Cameroun et de la Guinée Equatoriale

[Téléchargez la présentation en anglais / en chinois](#)

**Exposé de Mr. HU JUNQING, DG de ZHEJIANG BOER HENGWEN SCIENCE AND TECHNOLOGY CO LTD,** souligne qu'il faut maintenant regarder le future, la durabilité des produits bois fabriqué en Chine. Histoire des parquets et de l'industrie des parquets. Noms très différents pour bois africains : xxx (voir photos). Boer s'intéresse à la diversification des espèces. Mais seulement bois avec bon stabilité, fibres denses et densité uniforme est intéressant pour parquet. Se plaint plutôt que le bois devient rare et que les prix augmentent, et des exigences environnementales, et cherche comme solution d'adapter les plans de sciages (épaisseur de bois dans les parquets) que d'investir dans gestion durable des forêts. L'industrie de bois chinois, s'intéresse très peu à la forêt, considère les exigences environnementales, légales, prix, diminution de production de la forêt plus comme des ennuis, et ne s'intéressent pas à l'origine de ses problèmes. C'est plus comme s'ils ont été inventé pour empêcher le développement de l'industrie en Chine.

[Téléchargez la présentation en anglais / en chinois](#)



**Exposé de Mr. CHI RUI, DG de la WWTX E-Commerce**, a fait un long exposé en citant les problèmes sur le commerce de produits en provenance de la faune, sur l'importance de respecter la biodiversité, les règles de CITES, les actions faites par certaines ONG (ZLS, WWF, TRAFFIC) Wenwan tianxia, largest plateforme of information and exchange in Chinese craftwork. Bois le plus utilise est le rosewood. Fait de la sensibilisation sur CITES. Parle aussi de la guide pour l'achat de bois provenant de forêts gérées durablement.

[Téléchargez la présentation en anglais / en chinois](#)

**Exposé de Mr. ZENG PENGFEI, ZHANGJIAGANG HENGSHENG WOOD EXCHANGE CENTER** a exposé des données sur les importations de bois.

Jingang Wood Industry, Mr Zeng Pengfei, Zhanghiang Hengsheng wood exchange center, plus grand importateurs de bois (5,8% en 2018). 80 scieries avec très peu de développement technique.

[Téléchargez la présentation en anglais / en chinois](#)

## CONCLUSION GENERALE

L'ATIBT, avec l'appui de l'OIBT, a ainsi appuyé la **mise en place des chaines d'approvisionnement vertes au niveau mondial** et consolidé ses relations avec le GGSC et CTWPDA, tout en assurant la promotion de la gestion légale et durable des bois tropicaux dans le bassin du Congo. Elle favorise le développement des relations entre les opérateurs, les échanges commerciaux et le partage des connaissances. Dans un contexte où la Chine est devenue un acteur majeur sur le marché forestier africain et absorbe aujourd'hui près de 50% de la production de bois issue d'Afrique Centrale, le partage de ses valeurs avec un nombre croissant d'acteurs chinois opérant dans le secteur bois-forêt en Afrique Centrale a permis de renforcer le pôle des acteurs engagés pour la gestion durable et légale des bois tropicaux dans le bassin du Congo, en lien avec les opérateurs chinois. Pour maintenir cette dynamique et assurer la mise en œuvre des chaines d'approvisionnement légales et durables des bois tropicaux dans le bassin du Congo, il convient de renforcer la collaboration et les échanges avec les parties prenantes asiatiques dans le bassin du Congo notamment à travers la promotion et l'identification des liens opérationnels dans les pays producteurs.

A l'issue de ce Forum International, les parties prenantes ont concrétisé leur engagement pour la mise en place des chaines d'approvisionnement légales et durables au niveau mondial par la signature des initiatives suivantes :

- 1) **Un accord d'engagement entre l'UFIGA et l'UFIAG** à conduire l'ensemble de leurs membres, industriels forestiers au Gabon, vers une certification de la légalité, à minima, d'ici la fin d'année 2022. Cet accord a été signé en présence du Ministre des Forêts du Gabon, le Pr. Lee White.
- 2) **Un protocole entre l'ATIBT et CTWPDA**, afin de renforcer les relations entre les parties à travers des échanges d'information et partages d'expériences sur les questions de légalité et la gestion durable des forêts tropicales.
- 3) **La mise en place d'un réseau international de collaboration** afin de consolider l'initiative GGSC : GGSC Entrepreneur Think Tank. Le GGSC a ainsi invité le président sortant de l'ATIBT, M. R. Hunink, à participer au développement de ce Think Tank.





Ces démarches illustrent une dynamique commune aux participants de ce forum qui s'accordent sur l'importance des enjeux et aussi sur la nécessité d'une implication et d'un engagement fort de la part de tous les acteurs. Une expertise technique suffisante, la recherche, le renforcement des capacités et du savoir-faire, les incitations fiscales et autres incitations macroéconomiques pour un bon climat d'affaires, un accès au financement à des taux d'intérêt abordables, la disponibilité des informations et des données pour la prise de décision, une législation stable, une transparence et enfin, une bonne gouvernance, seront autant d'éléments nécessaires à la poursuite de ce travail.

A travers l'organisation conjointe de ce forum international et l'accompagnement à la mise en place des chaînes d'approvisionnement légales et durables de l'industrie forestière chinoise, l'ATIBT, avec le soutien de l'OIBT, a consolidé ses relations avec les parties prenantes chinoises et assuré le partage de ses valeurs avec un nombre croissant d'acteurs chinois opérant dans le secteur bois-forêts en Afrique centrale venant ainsi renforcer le pôle des acteurs engagés pour la gestion durable et légale des bois tropicaux dans le bassin du Congo, en lien avec les opérateurs chinois.

Le dialogue engagé a ainsi souligné la corrélation entre la gestion légale et durable des forêts tropicales et l'atténuation du changement climatique ainsi que les effets sur la biodiversité.

Si l'on considère aussi l'organisation de la COP 15 Biodiversité à Kunming en 2020, cela montre à quel point la Chine s'est emparée du sujet.

Le thème choisi par la Chine est « *Ecological Civilization: Building a Shared Future for All Life on Earth* » (« *Civilisation écologique : construire un futur commun pour toute forme de vie sur Terre* »).

L'agenda qui se profile en 2020 nécessitera la mobilisation et l'engagement de tous les acteurs :

**Principales conférences et rencontres en 2020:**

- *China Wood-based Panel Conference (Mai)*
- *Carrefour International du Bois à Nantes (Mai)*
- *Gabon Wood Show (Juin)*
- *China Key Wood Flooring Enterprises Symposium (Juin)*
- *Good Wood Export par BVRio (Juin)*
- *10th China Global Wood Trade Conference (15-16 Sep Xian, China)*
- *Global Wood Flooring Conference & Sustainable Hardwood Conference (Oct / Nov)*

**GGSC « overseas Industry tour » en 2020:**

- *Europe (Mai)*
- *Southeast Asia (Juin)*
- *Africa (Nov / Dec)*

Si au Gabon, la filière forêt-bois a désormais une obligation de certification ce n'est pas encore le cas au Congo, au Cameroun et en RDC, les pays du bassin du Congo où l'ATIBT opère principalement. L'évolution dépendra de la volonté propre aux entreprises chinoises (et des importateurs en Chine), surtout dans les pays dans lesquels elles ne se trouvent pas (encore) sous contrainte politique. La crainte exprimée par certains est de voir l'écart se creuser entre le Gabon et les autres pays.

Afin de réduire ce risque, le dialogue établi et le travail conjoint avec les organisations GGSC et CTWPDA, mais également avec les différents syndicats du bassin du Congo, devra permettre d'assurer l'implication et l'engagement fort des opérateurs chinois qui représentent un enjeu majeur de la mise en place des chaînes d'approvisionnement légales et durables de la filière.

Compte tenu de ces éléments, au cours des 12 prochains mois les actions à mener devront permettre de renforcer la collaboration et les échanges notamment à travers l'appui et la mise en œuvre de projets innovants.

Il s'agira de renforcer la collaboration et les échanges entre les parties prenantes dans le bassin du Congo par la promotion et l'identification des liens opérationnels dans les pays producteurs en s'appuyant sur les projets lancés lors du forum international de Shanghai. Dans cette perspective les actions identifiées visent :

- à maintenir et à pérenniser le dialogue engagé avec les principales initiatives qui appuient et encadrent le secteur forestier privé chinois : CTWPDA, GGSC à travers l'accompagnement et le suivi de la mise en œuvre de l'accord d'engagement signé entre l'UFIAG et l'UFIGA au Gabon.
- à développer de nouveaux partenariats en s'appuyant sur les liens que l'ATIBT a tissés ou renforcés à Shanghai avec BVRio, WWF Chine, Client Earth, FSC, PEFC, NEPCON, parmi d'autres. Ces partenariats contribuent à la mise à disposition des informations et des données nécessaires pour la prise de décision. Il s'agira notamment d'appuyer et de faciliter la constitution du réseau international de collaboration : « Expert Entrepreneurs Team » de GGSC qui inviterait des entrepreneurs du Cameroun, de Malaisie, du Vietnam, Brésil... Ce groupe vise « à consolider les défis, les opportunités et les mesures pour promouvoir les chaînes d'approvisionnement légales et durables. Son fonctionnement s'appuiera sur l'expérience et le modèle de la plateforme FPI (Forest Products Index) mise en place pour une meilleure compréhension de la CITES (qui a reçu l'appui de l'ITTO) » M. Robert Hunink, ex-président de l'ATIBT, est l'un des premiers membres de ce groupe d'experts agissant auprès de GGSC.
- à créer des synergies entre les systèmes de légalité et de certification en favorisant les échanges d'information et partages d'expériences sur les questions de légalité à travers la mise en œuvre du protocole d'accord signé entre l'ATIBT et CTWPDA.

Le travail et les échanges avec les acteurs chinois opérant dans le bassin du Congo sera essentiel au cours des prochains mois.

## ANNEXES

- Annexe 1. SHANGHAI 2019 - ANNOUNCEMENT 1 - vCH - 20190621  
SHANGHAI 2019 - ANNOUNCEMENT 1 - vEN - 20190621  
SHANGHAI 2019 - ANNOUNCEMENT 1 - vFR - 20190621
- Annexe 2. SHANGHAI 2019 - ANNOUNCEMENT 2 - vEN - 20190718  
SHANGHAI 2019 - ANNOUNCEMENT 2 - vFR - 20190718
- Annexe 3. SHANGHAI 2019 - AGENDA DETAILED - vFR - 20191018
- Annexe 4. SHANGHAI 2019 - PARTICIPANTS - 20191123
- Annexe 5. SHANGHAI 2019 - EVENTS & MEETINGS - vFR-VEN
- Annexe 6. SHANGHAI 2019 - FLYER - vEN - 20191018  
SHANGHAI 2019 - FLYER - vFR - 20191018
- Annexe 7. SHANGHAI 2019 - FEEDBACK - Résultats - 20191212
- Annexe 8. SHANGHAI 2019 - ATIBT - COMMON BOOTH 1 .jpg - 20191016  
SHANGHAI 2019 - ATIBT - COMMON BOOTH 2 .jpg - 20191016
- Annexe 9. SHANGHAI 2019 - ATIBT - LEGALITE - Plaquette vFR-vEN-vCH
- Annexe 10. SHANGHAI 2019 - ATIBT - LEGALITE - Kakémono vCH  
SHANGHAI 2019 - ATIBT - LEGALITE - Kakémono vFR
- Annexe 11. SHANGHAI 2019 - GUIDE DU PARTICIPANT - vFR-vEN - 20191018
- Annexe 12. SHANGHAI 2019 - OPENING CEREMONY - Speech - 20191022
- Annexe 13. SHANGHAI 2019 - 2 JOURS - CONFERENCE INTERNATIONALE à Shanghai -  
20191022-23
- Annexe 14. SHANGHAI 2019 - HARWOOD CONFERENCE à Huzhou - 20191025
- Annexe 15. SHANGHAI 2019 - WOOD FLOORING CONFERENCE à Huzhou- 20191025
- Annexe 16. SIDE EVENT LEGALITE - CR - 20200113

